

UNIVERSITE A MIRA DE BEJAIA  
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUES ET POPULAIRE  
Ministre De L'enseignement Supérieur Et De ? La Recherche Scientifiques

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté Des Lettres Et Des Langues

**Département De Français**



MASTER II

SCIENCES DU LANGUE

MEMOIRE

**Thème**

**Analyse lexicologique et  
sémantique des noms de métiers  
en kabyle empruntés au français**

**Présenté par :**

 **Melle Naima AHFIR**

**Encadré par :**

 **M. DEGMOUS**

**BEJAIA**

**2020-2021**

## ***Remerciements***

*Je tiens à remercier à mon directeur de mémoire, Monsieur MUSTAPHA DAGHEMOUS, enseignant à l'université de Bejaia, pour sa disponibilité et toutes ses directives et orientations sans lesquelles je n'aurais pas pu réaliser ce travail.*

*J'adresse mes sincères remerciements à tous les enseignants de l'université de Bejaia Abderrahmane Mira qui m'ont enseigné durant mon cursus universitaire.*

*Mes remerciements les plus sincères sont également adressés à l'ensemble du personnel du centre de documentation et d'archive de Bejaia.*

AHFIR N.

## *Dédicaces*

*A :*

*Mes très chers parents.*

*Mon frère : Lounes.*

*Mes deux sœurs : Chafiaa et Kanza.*

*Mon grand-père et ma grand-mère.*

*Mes chères copines : KHERBOUCHE Ikram et HAYANI Sabrina.*

*Naima*

# SOMMAIRE

## **SOMMAIRE**

### **INTRODUCTION**

### **CHAPITRE 01 : CONCEPTIONS THEORIQUES**

-introduction

-signe linguistique

-lexicologie

-lexique/notion « mot »

-procédés de formation de lexique

-la vie et l'origine de l'emprunt

-xénisme /pérégrinisme

-calque/troncation

-la sémantique

-sens dénoté/sens connoté

-les relations d'équivalence et d'opposition

-la relation de hiérarchique

-l'homonymie et la polysémie

-contact des langues

### **CHAPITRE 02 : ANALYSE DE CORPUS**

- introduction

-qu'est ce qu'un métier ?

-analyse quantitative de corpus

-analyse qualitative de corpus

### **CONCLUSION GENERALE**

### **BIBLIOGRAPHIE**

### **ANNEXE**

### **TABLE DES MATIERES**

### **TABLE DES FIGURES**

# introduction générale

## INTRODUCTION GENERALE

---

Les mots sont des unités linguistiques qui servent à communiquer et à nommer les choses du monde. Dans une situation de communication, les locuteurs puisent du trésor commun, qui est la langue, des mots donnés afin d'exprimer leurs idées. Il se trouve que dans un certain nombre de contextes, la langue maternelle ne satisfait pas cette exigence vu qu'elle ne possède pas des termes pour dire les choses que l'on veut nommer. Pour ce faire, on recourt aux néologismes ou bien à l'emprunt d'unités lexicales appartenant à une autre langue en contact avec celle du natif. Ainsi pour Mortureux « les mots d'une langue sont le résultat de l'activité du langage exercée par l'homme qui consiste dans une situation donnée et avec une intension de communication donnée, à créer dans le même instant une notion et une forme linguistique pour rendre compte des phénomènes du monde »<sup>1</sup>.

Pour combler cette déficience, la langue renferme des outils grâce auxquels elle peut générer de nouvelles formes à partir d'unités lexicales déjà existantes. Ces procédés de construction de formes linguistiques sont la composition et la dérivation. Le premier consiste à réunir deux mots ou plus dans une même locution ayant l'équivalent d'un mot. La dérivation est une forme de création lexicale qui opère par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe. Dans le cas où, il n'existe pas de termes à partir desquels il est possible de créer de nouvelles notions par le biais de la composition et de la dérivation, l'emprunt constitue le seul moyen à même de résoudre ce manque.

L'emprunt est « tantôt un état de fait, parfois est nécessité, et toujours un enrichissement du lexique d'une langue »<sup>2</sup>. En d'autres termes, l'emprunt s'imposerait dans certaines situations de communication. Il marque le passage d'un mot d'une langue à une autre et participe également à amplifier le lexique de la langue d'arrivée. En règle générale, « l'énonciateur qui emprunte un mot étranger le fait parce qu'à tort ou à raison, il a le sentiment qu'aucun mot de sa propre langue ne peut désigner le référent dont il veut parler »<sup>3</sup>. Ce phénomène caractérise le contact entre le kabyle et le français dans le domaine lexical en général englobant divers champs d'activités humaines. En ce qui concerne ce travail, il est question des noms qui désignent des métiers en kabyle et des emprunts que cette

---

<sup>1</sup>Patrick Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression* p.11, éd. Hachette éducation, Paris, 1992.

<sup>2</sup>Idem p. 81.

<sup>3</sup>Marie-Françoise MORTUREUX *La lexicologie entre langue et discours* p.145, éd Armand Colin, Rue du Montparnasse.75006 Paris

# INTRODUCTION GENERALE

---

langue fait au français. Une partie importante des noms de métiers joue un rôle très important en ciblant plusieurs spécificités. A ce propos Patrick Charaudeau déclare que « le signe, avons nous dit, résulte d'une triple conceptualisation, référentielle, structurelle et situationnelle. Il s'ensuit que le sens se construit dans des champs d'expérience qui correspondent aux divers domaines de la pratique sociale des individus d'une communauté linguistique donnée. On parlera de domaine d'expérience »<sup>4</sup>. Certains noms portent plusieurs sens, ce qui pousse à les utiliser différemment dans divers contextes et par conséquent ils induisent à des difficultés dans la signification et dans la compréhension chez les locuteurs. Ainsi pour Josette Rey-Debove « la recherche des structures proprement sémantiques c'est-à-dire de celles qui ne s'appuient ni sur la fonction ni sur la forme, est beaucoup plus difficile, parce qu'elle est fondamentale » (203-1998). Dans une telle situation, il faut convoquer d'autres moyens comme le champ lexical et sémantique.

## 1. Problématique

Toute langue naturelle contient un répertoire linguistique dont la fonction principale est de nommer les choses du monde qu'ils soient de nature concrète ou abstraite. Les mots sont l'objet de différentes approches linguistiques traditionnelles comme la lexicologie et la sémantique et non traditionnelles telles que la sociolinguistique. C'est justement dans ce cadre théorique que nous essayerons d'analyser les noms de métiers tels qu'ils se déploient dans les échanges langagiers chez les locuteurs kabylophones.

Au même titre que les autres langues, le kabyle<sup>3</sup> possède un lexique pour nommer des professions. Mais peut-il nommer tous les métiers ou du moins une partie importante? Il sera question donc de déterminer les possibilités nominatives que renferme cette langue et ses limites, en la matière. D'un côté, le travail portera sur l'examen des procédés de création lexicale en kabyle et d'un autre côté il s'agira de mesurer l'ampleur des emprunts dans la langue kabyle et d'une mise en exergue des causes fondamentales de ce phénomène.

Qu'ils relèvent exclusivement du kabyle ou proviennent d'autres langues sous forme d'emprunt, les noms de métiers répondent à des intentions de communication autres que celles qui se limitent à nommer des activités professionnelles. En effet, ces termes sont

---

<sup>3</sup>Ici le terme « kabyle » est utilisé dans le sens de langue.

# INTRODUCTION GENERALE

---

susceptibles aussi d'être employés en vue de désigner un rang social ou un caractère positif ou bien négatif.

## 2. Hypothèses

- La langue kabyle peut nommer des métiers ;
- Cette langue ne peut pas nommer tous les métiers, notamment ceux relevant des domaines spécialisés ;
- Pour ce faire, elle utilise les procédés de composition et de dérivation pour créer de nouvelles unités linguistiques ;
- L'emprunt reste le moyen fondamental pour désigner les métiers en kabyle ;
- Les noms de métiers tels qu'utilisés dans les pratiques langagières ne se limitent pas à nommer les professions mais véhiculent des sens d'ordre socioculturel ;
- Les noms de métiers renvoient soit à des qualités ou à défauts.

## 3. Plan de travail

Nous répartirons notre travail en deux chapitres. Le premier sera consacré à la présentation des théories linguistiques et à la définition des principales notions dans lesquelles s'inscrira notre mémoire. Dans notre travail, il importe d'étudier les noms des métiers en kabyle empruntés à la langue française sur le plan lexicologique et sémantique. Nous allons étudier les noms dans leurs formes et leurs relations avec d'autres formes de mots. Les lexies seront appréhendées également d'un point du sens et leurs relations sémantiques avec d'autres unités lexicales. Ensuite, nous envisageons d'expliquer l'emprunt et son usage. Nous aborderons les types d'emprunts (adaptation et intégration de l'emprunt linguistique). Puis nous détaillerons les noms dans l'ordre structural c'est à dire dans les formes par procédés de dérivation, de composition et dans l'ordre sémantique qui sera au niveau de sens du point de vue dénotatif et connotatif. Nous allons dégager les sens des métiers selon les différents domaines d'expérience auxquels ils réfèrent. Enfin, nous parlerons des mots qui connaissent des changements de sens lorsque le contexte change. En d'autre termes comment le mot peut entrainer plusieurs sens et comment comprendre le sens des métiers d'une personne à une autre. Enfin, nous allons parler d'une manière générale du contact des langues tant que l'emprunt en est l'un de ses résultats les plus importants. Ainsi nous essayerons de déterminer

## INTRODUCTION GENERALE

---

les principes causes de l'existence de ces nouvelles unités linguistiques. Dans le deuxième chapitre, nous mettrons en application notre travail de recherche en se basant sur corpus qui sera recueilli auprès d'un échantillon d'enseignants et d'étudiants de la faculté des langues. Nos bases de données seront constituées d'un ensemble de noms de métiers se présentant sous forme d'emprunt dont la langue de départ est le français. D'abord, nous allons classer les noms selon qu'ils renvoient à une fonction libérale ou publique. Nous tiendrons compte aussi de la nature du travail c'est-à-dire manuel ou intellectuel. Vu la nature des items, nous procéderons à une analyse quantitative (statistique) et qualitative (croyance, opinion). Puis, nous appréhenderons les mots dans leurs dimensions sémantiques et les représentations sociolinguistiques qu'ils impliquent.

# **chapitre I**

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

Dans ce premier chapitre, notre travail de recherche porte essentiellement sur les notions fondamentales en relation avec notre thème. Celles-ci constituent dans leur ensemble la base théorique du mémoire, et le cadre scientifique et météorologique dans lequel ce dernier s'inscrit. Dans ce but, nous allons opter couramment pour la présentation des outils de base en lexicologie et en sémantique.

Dans le premier volet, nous reviendrons sur la nature du signe linguistique tel que défini par Ferdinand de Saussure dont l'un des traits fondamentaux est son caractère bicéphale qui se décline sous forme d'une image acoustique (signifiant) et d'un contenu (signifié). Ces deux éléments seront interrogés à travers les disciplines dont ils dépendent. Nous nous focaliserons sur la lexicologie en essayant d'explicitier de la manière la plus claire les concepts qui lui sont inhérents. Sachant qu'il n'est pas toujours aisé de définir les contours d'un lexique vu les frontières floues qu'entretiennent les mots entre eux, nous tenterons d'appréhender cette entité en exploitant les notions de lexique général et de lexique particulier. Sur un plan plus détaillé, nous palerons de la notion du « mot » en reprenant ses différentes définitions et formes dans le but d'opérer une distinction entre mot simple et mot construit et les règles de dérivation et de composition qui régissent ce dernier cas de figure.

Puis, nous nous attacherons plus particulièrement dans ce chapitre à la partie qui traite de « l'emprunt ». Nous mettrons l'accent sur la forme originale des emprunts et de leur usage dans la langue d'arrivée. Il s'agira également de déterminer leur emploi par les interlocuteurs et les modifications qu'ils subissent lorsqu'ils sont en contact avec la langue maternelle des locuteurs. Nous nous intéresserons au niveau lexical et sémantique dans la perspective d'effectuer la liste des emprunts lexicaux, sémantiques ainsi que les étapes de leur évolution en s'appuyant sur les notions de xénisme, de pérégrinisme et d'emprunt.

Dans le point suivant, il sera question de la présentation des notions de la sémantique et de leur application dans l'analyse des unités lexicales. Tout d'abord, il s'agira de mettre en relief les concepts appartenant à cette discipline. Nous verrons par la suite les différents « sens » que peut véhiculer un mot, à savoir le sens dénoté et le sens connoté. Ainsi, nous allons parler des rapports de sens entre les mots comme les relations d'équivalence (synonymie), relations d'opposition (antonymie), relation de hiérarchie (hyperonymie, hyponymie) et enfin

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

relation d'homonymie et de la polysémie. Le dernier point sera consacré au contact de langues et des phénomènes qu'il génère tels que le bilinguisme, le plurilinguisme et la diglossie.

## 1. La définition du signe linguistique

Par opposition aux autres types de signes, les signes linguistiques se comptent en milliers en fonction bien-sûr des langues auxquelles ils appartiennent. Il intègre aussi plusieurs usages selon le contexte ce qui fait de la langue le moyen de communication par excellence d'où l'affirmation consistant à dire que « *Le signe linguistique est un signe particulier dans cet univers des signes, car le langage humain est un langage incomparablement plus riche, plus souple et plus efficace que n'importe quel autre langage. Comme tout système signifiant utilisé à des fins communicative, les langues sont organisées sur deux plans : celui des formes(ou signifiant) et celui des contenus(ou signifié) »*<sup>2</sup>.

Le signe linguistique c'est quelque chose qui représente quelque chose d'autre. Il se distingue des autres signes par la double articulation qui permet de construire un nombre illimité d'unités linguistiques selon l'agencement des phonèmes. Le signe linguistique se définit également comme l'association solidaire d'un premier élément perçu « signifiant » forme et d'un élément non perçu « le signifié » le sens.

Concernant le premier, il s'agit de tenir compte de la forme du mot en faisant abstraction de sa signification, il se matérialise à l'aide de l'appareil phonatoire ou de l'écriture. Il est capté par des organes sensoriels c'est-à-dire il peut être perçu par l'ouïe quand c'est un son ou vu quand il est graphique. Le second représente l'idée ou le concept. Ainsi, il appréhendé mentalement par le biais du décodage sa compréhension dépend de la compétence linguistique au sens chomskyen. Ces deux faces se distinguent dans leurs fonctions néanmoins l'un ne peut exister sans l'autre comme Mortureux le note « *le signifiant des mots est appréhendé dans sa relation au signifié, le principe de découpage des unités lexicales*

*Reposant sur la liaison entre les deux faces du signe lexical »*<sup>3</sup>.Après avoir essayé de définir le signe linguistique d'une manière générale, il est utile de rappeler que notre cette partie

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

théorique s'inscrit aussi dans certaines branches de la linguistique comme la lexicologie, la lexicographie et la sémantique.

## 2. La lexicologie

La lexicologie est une branche de la linguistique qui vient du grec « lexikon ». Celui-ci se compose de deux termes : *lexico* qui signifie lexique, *logie* qui signifie science. C'est une discipline scientifique qui étudie le lexique d'une langue donnée, elle a pour tâche de définir et de décrire les relations entre les unités lexicales. En apparence la lexicologie présente une certaine homogénéité dans son objet d'étude et sa méthode, or cette analyse peut accepter au moins deux définitions en ce sens que d'une part elle « étudie les unités lexicales d'une langue, est une science relativement récente. Ses méthodes sont l'objet de constantes discussions et les résultats encore partiels. Dans un sens restreint, la lexicologie est considérée comme une branche de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. Selon cette perspective, elle se confond, en grande partie, avec la sémantique structurale »<sup>4</sup>. D'autre part, « Dans un sens plus large et plus généralement accepté, la lexicologie s'intéresse également à la forme des unités lexicales et même aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe »<sup>5</sup>. C'est justement cette définition que nous adopterons dans ce présent travail puisqu'elle associe l'aspect sémantique et formel. En plus de la syntaxe, la lexicologie entretient des rapports avec des domaines connexes que nous présenterons dans ce qui par un jeu de dichotomies.

### 2.1. Lexicologie/lexicographie

Le lexique est généralement représenté dans un dictionnaire dont les unités sont agencées selon un ordre alphabétique. La discipline qui s'occupe de cette tâche et la lexicographie, considérée comme l'« *art de composer le dictionnaire* » (Eluerd-55. La lexicographie est un domaine qui s'occupe de la fabrication et de l'organisation des dictionnaires suivant la spécialité<sup>6</sup> ou des thématiques. Ces deux disciplines sont intimement

---

<sup>4</sup>Ainoniklas-salminen, la lexicologie, p07, éd, Armand colin, paris, 1997

<sup>2</sup>idem

<sup>6</sup>Outre les dictionnaires de langues, il existe des dictionnaires relatifs à la médecine, à l'économie, au droit, etc.

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

liées puisque l'une (la lexicologie) fournit l'autre en mots l'autre (la lexicographie) sauvegarde le lexique.

Comme Alena note dans son article que « *La lexicographie est la réalisation des répertoires de lexies nommés dictionnaires, est à la fois une sous-discipline et une technique autonome* »<sup>7</sup>. Donc nous pouvons déduire que la lexicographie est à la fois une pratique concrète impliquant le maniement d'outils et de supports papiers et une science puisqu'elle se sert des outils théoriques.

## 2.2.Lexicologie/morphologie

La morphologie lexicale étudie l'organisation formelle du lexique, elle traite la structure interne des mots. Dans le but d'analyser un mot qui se compose de plusieurs substances « *La morpho lexicologie étudie la formation du signifiant des lexies, flexion comprises* »<sup>8</sup>. En d'autres termes, la morpho-lexicologie s'intéresse non seulement au radical du mot mais également à ses extensions préfixales, suffixales et flexionnelles.

## 2.3.Lexicologie/sémantique

La sémantique lexicale est l'étude du « *sens des lexies* »<sup>9</sup>. Elle rend compte de l'organisation sémantique du lexique, c'est-à-dire elle analyse le sens des mots et les relations sémantiques qu'entretiennent les unités lexicales entre elles. Elle s'intéresse donc conjointement à l'étude lexicale et sémantique d'une langue.

## 2.4. Lexicologie/syntaxe

Le lexique et la phrase sont deux composantes essentielles de la langue. La phrase étant une suite de mots agencés selon un ordre syntaxique donnée mobilise des lexies et des règles grammaticales suivant le sens que l'on veut donner à la phrase. Ainsi, suivant le contexte d'énonciation le vocabulaire joue un rôle fondamental dans le choix des mots en vue d'éviter des ambiguïtés d'ordre sémantique. Si bien que « *La lexicologie s'intéresse également à la*

---

<sup>7</sup>Alena Polická « Initiation à la lexicologie française » ; Masarykova Univerzita ; 2014

<sup>8</sup>Idem

<sup>9</sup>Idem

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

*syntaxe dans le but de mettre en relation les divers types d'unités signifiantes* »<sup>10</sup>. La lexicologie s'occupe essentiellement de l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé.

## 3. Le lexique

Toutes les langues du monde possèdent un lexique plus ou moins ouvert concernant le nombre de mots qui les composent. En d'autres termes, les langues ne sont des nomenclatures contenant des listes de mots délimités préalablement. Chaque langue naturelle a ses propres mots pour désigner des réalités, des richesses du monde. En linguistique, nous parlons de « lexique ».

Ce concept est un terme scientifique, il renvoie à l'ensemble des lexies (lexèmes, locutions, expressions figées) d'une langue répertoriées ou non répertoriées comme des mots insaisissables ou des emprunts qui ne sont pas encore intégrés dans le dictionnaire. Dans son ouvrage, *La linguistique du signe- une approche sémiotique du langage* Josette Rey-Debove confirme nos dires en affirmant que « *Le lexique d'une langue donnée est, lui aussi, un ensemble ouvert et indéterminé, le lexique contient des mots étrangers empruntés à de nombreuses langues et ces mots sont opaques* »<sup>11</sup>p105

Le lexique d'une langue ne reste pas identique, il est souvent dans l'amélioration et dans l'évolution. Il s'agit de l'ensemble des mots, ensemble des unités de classe ouverte (lexical) et des unités de classe fermée (grammatical) qui dure continuellement et en organisation dans toute la vie de l'homme.

« L'ensemble des mots d'une langue ou plutôt de ses lexèmes ; appelé lexique de cette langue. Le lexique forme un ensemble infini, constitué de strates successives et en perpétuel remaniement »<sup>12</sup>p309

---

<sup>11</sup>Josette Rey-Debove, *la linguistique du signe- une approche sémiotique du langage*, p105, éd, Armand colin, paris,1998

<sup>12</sup>Injoo Choi-Jonin, Corinne Delhay, *Introduction à la méthodologie en linguistique*, p309, éd, 67000STRASBOURG-1998

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

## 3.1. Lexique et vocabulaire

Communément les termes « lexique » et « vocabulaire » sont considérés comme deux termes équivalents ou des synonymes qui renvoient à l'ensemble ou à une collection d'une langue donnée. Mais nous devons nécessairement savoir que le lexique est quantitativement plus vaste que le vocabulaire au niveau d'une langue et au sein d'une communauté linguistique. Le lexique s'étend à l'ensemble de tous les mots de la langue donnée en déterminant par référence l'ensemble de locuteurs de la langue.

A l'échelle d'un seul locuteur « *Le vocabulaire d'un individu est unique, aussi bien par la nature que par la quantité des mots connus* »<sup>13</sup> (AinoNiklas-Salminen, p27). Le vocabulaire est considéré en tant que partie du lexique, il constitue un ensemble de mots mémorisés par un individu, il est restreint, limité à l'usage des mots de la langue qui dispose la personne.

Il existe deux types de vocabulaire : le vocabulaire actif et le vocabulaire passif. Le premier correspond aux unités lexicales qu'un individu répète couramment c'est-à-dire le vocabulaire est actualisé<sup>14</sup>, alors que le deuxième correspond aux unités lexicales qui sont maîtrisés par l'individu mais qui ne sont pas mises en avant c'est-à-dire le vocabulaire est en latence. Néanmoins, dans certains cas le vocabulaire passif ne renferme pas seulement des mots maîtrisés dans ce sens qu'il peut contenir des mots relativement maîtrisés et par le locuteur. En effet, « *Le vocabulaire individuel contient deux sortes de vocables. Il y a les mots que le sujet parlant connaît à peine, qu'il comprend lorsqu'ils sont employés par d'autres mais dont il n'a pas l'habitude de se servir lui-même. Ce sont des mots sur lesquels il n'exerce plus qu'un contrôle passif, c'est pour cela dans ce cas, on parle de vocabulaire passif* »<sup>15</sup> (AinoNiklas-Salminen, p28).

## 3.2. Lexique commun et lexique total

Dans la langue, il est important de distinguer entre le lexique commun représentant « un état de langue donnée [...] formé par l'intersection des idiolectes »<sup>16</sup>. Le lexique total par contre « constitué par tous les mots employés par tous les usagers »<sup>17</sup>, en d'autres termes il est

---

<sup>13</sup>AinoNiklas-Salminen, la lexicologie, p27, éd, Armand colin, paris, 1997

<sup>14</sup>Vocabulaire utilisé souvent par le locuteur.

<sup>15</sup>AinoNiklas-Salminen, la lexicologie, p28, éd, Armand colin, paris, 1997

<sup>16</sup>Idem

<sup>17</sup>Ibidem

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

formé par l'association des idiolectes. Les fonctions de ces deux concepts se distinguent par rapport à l'usage et par rapport au fonctionnement. Le premier est un ensemble pauvrement doté en mots mais fonctionne bien dans la société vu sa haute fréquence. L'autre est un ensemble plus riche toutefois il « fonctionne mal dans la société ». Pour Josette Rey-Debove le lexique dit « pauvre » est plus important que le lexique « riche » vu qu'« *un mot qui fonctionne pour cent personnes n'a pas le même statut sociolinguistique qu'un mot qui fonctionne pour dix millions* ». <sup>18</sup>

Le lexique spécialisé est un ensemble quasi hermétique à la majorité des locuteurs car il est à l'usage des disciplines scientifiques, métiers, secteurs donc des locuteurs intellectuels « *le lexique d'une langue naturelle contient toujours un grand nombre de termes dont la signification ne peut être comprise que par ceux de biologie ...ne peuvent fonctionner que parmi les personnes qui ont été initiés à ces sciences* » <sup>19</sup> (Aïno Niklas-Salminen, p27). Appelé aussi jargon, le lexique spécialisé est un technolecte pratiqué en milieu de travail par des professionnels d'un domaine scientifique donné.

## 4. La notion « mot »

En tant qu'unité centrale de la langue « *un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné* » <sup>20</sup>. Au substrat signifiant donc se superposent des significations en fonction du contexte et non pas uniquement un sens « orphelin » suivant la conception saussurienne, qui suppose un langage intermédiaire où les mêmes signifiants renvoient aux mêmes signifiés chez tous les locuteurs d'une langue. En outre, il est admis que le mot est l'union d'un signifiant d'un signifié. Il en demeure pas moins que ce concept reste indéfinissable de manière exhaustive. Ainsi en tentant de définir la notion de mot, plusieurs définitions nous viennent à l'esprit. Plusieurs échelles définitoires se superposent et sont envisageables : niveau phonique/ graphique, niveau lexical/ sémantique.

Le mot phonique : Il se définit comme un ensemble de sons entre deux pauses phonétiques.

Le mot graphique : il se présente comme une suite de lettre entre deux blancs.

---

<sup>18</sup>Josette Rey-debove, la linguistique du signe- une approche sémiotique du langage, p196, éd, Armand colin, paris, 1998

<sup>19</sup>Aïno Niklas-salminen, la lexicologie, p27, éd, Armand colin, paris, 1997

<sup>20</sup>Alise Lehmann, Marthin-Berthet, Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, p01, éd, Paris, 1998

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

Le mot sur le plan sémantique : il est présenté comme faisant partie d'une succession de mots<sup>21</sup> portant une unité de sens en fonction du cotexte.

Le mot sur le plan lexical : c'est toute entrée dans un dictionnaire dans sa forme initiale en dehors de tout emploi. Par exemple les verbes sont transcrits à l'infinitif, les noms et les adjectifs au masculin singulier.

## 4.1. Les mots simples/les mots construits

Le « mot » se divise en deux catégories distinctes. Le mot simple se compose d'une unité minimale significative. Le mot construit possède deux ou plusieurs unités significatives. « *Les mots en français peuvent se répartir en mots simples et en mots construits. On a vu que les linguistes ont d'habitude de retenir comme mots simples les unités lexicales qui ne peuvent pas être décomposées en unités significatives plus petites. En revanche, les mots construits sont constitués de deux ou plusieurs morphèmes ou mots* » (Aino p. 46).

En linguistique fonctionnaliste<sup>22</sup>, la notion « monème » remplace la notion « mot » qui se définit comme « *la plus petite forme linguistique ayant une autonomie, peut contenir un ou plusieurs morphèmes* » (Aino p20). Or pour le structuralisme américain le morphème est l'équivalent du mot. Le morphème se définit comme la plus petite unité de signification de la langue. D'ailleurs, il y a des mots qui se composent d'un seul morphème. Cas des mots simples, souvent non construits et monosyllabiques. En plus des mots simples, les langues renferment des mots composés ou des figements construits, formés au moins de deux unités par dérivation, composition et lexicalisation.

## 5. Procédés de formation du lexique

Il est important de savoir que les langues s'enrichissent au niveau lexical à l'aide des procédés de formation de nouveaux mots. Il existe différents types de constructions de mots. Parmi ces constructions nous citerons la dérivation et composition. La première s'effectue par le biais de la suffixation, la préfixation, la conversion, la régression et la parasynthétique. Nous rejoignons ici la définition de Injoo Choi-Jonin dans laquelle il affirme qu'« *une règle*

---

<sup>21</sup>Enoncé ou phrase.

<sup>22</sup>Dans la linguistique distributionnaliste le mot est l'équivalent du morphème. Ce courant se base sur la signification et non pas l'autonomie.

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

*de construction de mot est une règle qui produit à partir d'une base susceptible d'être catégorisée et à l'aide de quatre opérations dérivationnelles qui sont la préfixation, la suffixation, la conversion, et la composition ».*

## **5.1.La dérivation**

La dérivation est un procédé de formation en diachronie d'unités lexicales nouvelles à partir d'une morphologie qui existe déjà. « *La dérivation, comme processus historique, est donc une relation orientée entre deux mots, dont l'un est primitif et l'autre dérivé* » (Alise Lehmann, 1998, 103) cette dérivation est souvent formée par l'adjonction d'un affixe soit au début (préfixe), soit au milieu (infixe), soit à la fin (suffixe) à la base ou au radical.

### **5.1.1. L'affixation**

Selon Apothéloz « *le terme d'affixe recouvre les préfixes qui se placent à gauche de la base, les infixes, qui se placent à l'intérieur de la base, et les suffixes, qui se placent à droite de la base* » (2002-13). Dans la formation dérivationnelle, les unités linguistiques peuvent se construire un seul affixe ou plus, placé soit au début soit à la fin du mot. Des lexies sont également formées d'affixes de natures différentes (préfixe, suffixe) au même temps. D'après Franck « *la dérivation est un procédé de formation des mots qui consiste à adjoindre à une base un ou plusieurs affixes* » (2005-29).

#### **5.1.1.1. La suffixation**

Les suffixes sont placés à la fin d'un mot, ils peuvent s'ajouter respectivement à un verbe, à un nom et à un adjectif afin de former des unités lexicales nouvelles. Leur introduction entraîne un changement dans la classe grammaticale. En effet, « *les suffixes se placent après une base lexicale et déterminent le plus souvent de manière très stricte la catégorie grammaticale du terme qu'ils contribuent à former* » (Injoo Choi-Jonin, 1998,81).

En plus de la catégorie grammaticale qu'elle détermine, la suffixation peut en outre introduire un changement dans le sens vu que « *les suffixes jouent plusieurs rôles. Ils ont évidemment une fonction sémantique dans la mesure où ils introduisent un changement de sens mais ils peuvent présenter plusieurs fonctions supplémentaires on constate qu'un certain nombre de suffixes sont aptes à modifier la valeur d'emploi de la base sans changer*

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

*totalemment son sens* » (AinoNiklas-Salminen, 1997,48) selon la classe lexicale (adjectif, nom, verbe) de la base dérivationnelle, nous distinguons les dénominatifs, déverbatifs, adjectivaux, et adverbiales.

## 5.1.1.1.1. Dénomitatif

Il s'agit de la création d'un mot par dérivation à partir du radical d'un verbe, d'un nom ou d'un adjectif par l'emploi de suffixes d'où l'affirmation qui considère que « *Les suffixes nominaux servent à créer des noms à partir des bases verbales, nominales, ou adjectivales* » (AinoNiklas-Salminen, 1997,49).

## 5.1.1.1.2. Déverbatif

Il sert à créer des verbes à partir de bases nominales, adjectivales, et verbales « *à l'aide de ces suffixes on forme des verbes à partir des bases nominales, adjectivales, verbales et même pronominales* ». (AinoNiklas-Salminen, 1997,53). On citera à titre d'exemples les verbes *solidifier* et *fructifier* qui dérivent respectivement de l'adjectif *solide* et du nom *fruit*.

## 5.1.1.1.3. Adjectival

Il sert à créer des adjectifs à partir de bases verbales, nominales, adjectivales. Il s'agit de « *suffixes [qui] servent à créer des adjectifs à partir des bases adjectivales, nominales, et verbales* » (AinoNiklas-Salminen, 1997,52). Par exemple le morphème *homme* est un nom à partir duquel nous formons l'adjectif *humain*. A partir du terme *grand* qui est déjà un adjectif, la langue donne la possibilité de créer d'autres qualifiants comme *grandiose* et *grandissime*. A partir du verbe *égarer* nous obtenons l'adjectif *égaré* qui peut être aussi utilisé comme participe passé.

## 5.1.1.1.4. Adverbial

Il s'agit de créer des adverbes à partir de la forme du féminin des bases adjectivales. En français, « *il n'existe que deux suffixe adverbiaux, les suffixes on (-on) qui n'est plus productif, et le suffixe -ment (amment, emment) qui est productif* ». (AinoNiklas-Salminen, 1997,53). Par exemple le terme *douce* est une base adjectivale à partir de laquelle nous formons l'adverbe *doucement*, le terme *heureux* est transformé d'abord au genre de féminin

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

*heureuse* pour former l'adverbe *heureusement*. Les adverbes en « amment » sont formés à partir des adjectifs dont la dernière syllabe est « ant » : *méchant/méchamment*. Par contre les adverbes en « emment » sont construits à partir d'adjectifs dont la dernière syllabe est « ent » : *prudent/prudemment*.

La dérivation suffixale peut véhiculer des sens et des interprétations très différents. Les suffixes ne peuvent jamais être employés isolément du mot auquel ils sont ajoutés vu leur nature de morphème non autonome.

## 5.1.1.1.5. Les suffixes nominaux

Les suffixes possèdent aussi du sens quand ils sont reliés avec des racines et des radicaux. Chaque suffixe porte certaines valeurs qui dépendent du sens que le locuteur veut exprimer. Dans *son* ouvrage, Aino a mis en place une liste de suffixes avec leurs valeurs respectives dont nous présentons le listing dans les tableaux suivants :

Les suffixes	Valeur
Ade-aille-is-aison-ation-ture	Action, résultat de l'action (bases : verbe, nom)
Té-ie-ise-at-isme	Qualité, propriété, fonction (bases : adjectif, nom, verbe)
Isme	Opinion, attitude (bases : nom adjectif)
Iste	Partisan d'une opinion ou d'une attitude (bases : nom, adjectif)
Eur-euse-ier-iere-iste	Agent d'une action (bases : verbe, nom)
Oir-oire-ier-tiere	Instrument, machine, objet fonctionnel (bases : verbe, nom)
Oir-erie	Lieu de fabrication, d'exercice, de vente (bases : verbe, nom)
Age	Etat (base : nom)
Ade-raie-aille	Collectif (bases : nom, verbe)
Ard-asse	Péjoratif (bases : verbe, nom)
Ceau-et-ot	Diminutif (bases : nom)

(Tableau 1) Suffixes nominaux

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

## 5.1.1.1.6. Les suffixes adjectivaux

Les suffixes adjectivaux servent à créer des unités lexicales en les associant avec des lexies. Les suffixes véhiculent aussi des valeurs qui permettent au mot d'avoir des interprétations selon l'utilisation.

les suffixes	Valeur
ain-tiel-er-esque-eur-if	Propriété, relation (bases : adjectif, nom, verbe)
issime	Intensif (bases : adjectif)
ible-able	Possibilité (bases : verbe)
Iéme-uple	Indication du rang, multiplicatif (bases : numéro)

(Tableau 2) Suffixes adjectivaux

## 5.1.1.1.7. Les suffixes verbaux

Comme les suffixes nominaux et les suffixes adjectivaux, les suffixes verbaux portent aussi du sens. Ils véhiculent des valeurs qui présentent des différences de fonctionnement et d'interprétation. Voici quelques exemples cités dans l'ouvrage du linguiste Aino :

Les suffixes	Valeur
Iser	Action (bases : nom) util / utiliser pleurer
Oyer	Action ou état (bases : adjectif, pronom)
Eter-nicher-oter	Fréquentatif, diminutif, péjoratif (bases : verbe)

(Tableau 3) Suffixes verbaux

## 5.1.1.2. Les préfixes

D'après la citation de Injoo Choi-Jonin « *Les préfixes sont des morphèmes dérivationnels qui se placent devant les bases pour former de nouvelles unités lexicales* » (1998-79). Ce procédé de construction se place devant le radical ou devant la racine. Il ne détermine pas l'appartenance catégorielle, il garde la même catégorie du mot dont il découle. Aino Niklas-Salminen en résume cette situation en affirmant que « *si la base est un verbe, le dérivé est également un verbe, si elle est un adjectif, le dérivé est aussi un adjectif. Les préfixes ne*

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

*permettent donc pas de savoir quelle est la nature du dérivé* ». (1997-55) Parfois, certains préfixes sont employés de façon autonome contrairement aux suffixes. Quand le préfixe est ajouté à la lexie, sa fonction est purement sémantique tant qu'il cherche souvent à donner les opposés d'autres morphèmes. Comme le confirme Gardes-Tamine, la préfixation « *utilise un affixe placé devant la base, et qui ne la fait jamais changer de catégorie grammaticale* » (2005-168).

## 5.1.2. La dérivation parasynthétique

Ce type de dérivation consiste à ajouter à une base ou un radical un suffixe et un préfixe simultanément pour former de nouveaux mots. Selon Garrick « *elle convoque systématiquement un préfixe et un suffixe qui présentent une relation de solidarité étroite dépendants l'un de l'autre, ils s'appliquent simultanément à la base* » (11). Dans ce type de dérivation, le mot dérivé porte régulièrement un préfixe et un suffixe, il est toujours formé par ces deux affixes comme c'est le cas dans le mot :

*Découragement.*

Préfixe	Base (radical)	Suffixe
Dé-	Courage	-ment

## 5.1.3. Dérivation impropre ou conversion (non affixale)

La dérivation impropre ou conversion est l'un des types de formation dérivationnelle des unités lexicales. Il permet de produire des lexies à l'aide de racines et de radicaux sans l'adjonction des affixes aussi bien au début qu'à la fin. Pour Denis Apothéloz la conversion « *est un mode de formation qui consiste à transporter un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre sans aucune modification formelle, c'est-à-dire sans ajout ni retrait d'un affixe dérivationnel* » (2002-95). Ce type est l'un des procédés de formation qui sert à la création de nouvelles unités lexicales avec le changement de la catégorie grammaticale d'un mot sans convertir sa forme. Exemple : *la ferme* (nom) / *il ferme* (verbe).

## 5.1.4. Dérivation inverse ou régressive

La dérivation régressive sert à la création de nouvelles unités lexicales avec la suppression d'une partie d'un mot déjà existant. Ce type de procédé dérivationnel se réalise avec les lexies

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

verbales et adjectivales pour former des noms. Les lexies adverbiales servent à construire des adjectifs. Cette dérivation change la catégorie grammaticale du mot lors de la transformation. AinoNiklas-Salminen affirme qu'« *Elle consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long. Dans l'histoire du français, un grand nombre de noms ont été formés par suppression du suffixe verbal. Dans la perspective purement synchronique, le fonctionnement de ces couples n'apparaît pas différent de celui de danse/danser ou c'est le verbe qui est formé sur le substantif* » (AinoNiklas-Salminen, 1997-63).

En diachronie, la dérivation régressive s'effectue par la suppression d'un affixe. Cette perspective a contribué à la création de nouveaux substantifs d'une manière prolifique. Par contre sur le plan synchronique prend le chemin inverse. Elle consiste à ajouter un suffixe aux noms pour former des verbes. Exemple : *guerre* (nom) *guerroyer* (verbe).

## 5.2.La composition

Ce procédé de formation se caractérise par le fait qu'un mot est construit à partir d'autres mots qui lui préexistent, en d'autres termes c'est la juxtaposition d'autres mots autonomes. Contrairement à la dérivation qui s'appuie sur l'affixation, c'est-à-dire les morphèmes (préfixe et suffixes) ; la composition est le résultat du jumelage d'au moins de deux lexies. Ce procédé est défini par Josette Rey-Debove comme « *Des groupes de mots généralement construits dans l'ordre de la phrase* » (1998-228).

Il existe deux sortes de compositions induisant des composés populaires et des composés savants. La composition populaire est formée par des mots français, ils peuvent être reliés par un trait d'union, par une préposition, ou simplement juxtaposés. Le sens du nouveau vocable n'est pas la somme des sens des lexies qui le composent. Le signifiant renvoie à un nouveau signifié qui diffère plus ou moins des constituants pris séparément avant leur association. La composition utilise des mots empruntés au grec ou au latin, employés quasiment dans le vocabulaire scientifique et technique. A propos de ce procédé AinoNiklas-Salminen affirme que « *La spécificité de la composition savante tient à l'emploi presque exclusif d'éléments empruntés directement au latin et au grec et à une formation qui tend à respecter les règles de la composition dans ces deux langues* » (AinoNiklas-Salminen, 1997-68).

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

## 6. La vie et l'origine de l'emprunt

Le lexique d'une langue n'est jamais figé ni stable. Il est reconnu que chaque langue s'attribue de nouveaux mots en raison de facteurs divers. Cet enrichissement passe non seulement par la dérivation et la composition mais également par l'effet de l'emprunt qui génère de nouvelles unités linguistiques. Ce procédé est la marque d'une influence qui traduit un rapport de force entre les communautés. Ce rapport de force s'exerce plus largement sur le plan politique, technologique, historique, économique, culturel ainsi que la proximité géographique. Or, l'emprunt n'obéit pas toujours à des contraintes d'ordre historique (colonisation), il peut être le fruit d'une nécessité d'où l'assertion de Josette Rey-Debove qui estime que « *L'emprunt ne résulte pas d'une pénétration des langues étrangères dans la nôtre : nous ne sommes plus victimes des invasions ou des annexions, et pour qu'il y ait emprunt il faut un emprunteur, les différences géographiques (climat, flore, faune) nous sommes d'abord connues dans une autre langue, mais aussi les différences de traditions, civilisation, qui peuvent nous convaincre ou nous déduire* » (Josette Rey-Debove, 1998-173).

A des périodes données voire régulières, les langues enrichissent leurs lexiques par des ressources linguistiques grâce au contact des langues résultant généralement de nos jours des échanges économiques, notamment de nature commerciale. L'emploi d'une seule langue dans ces transactions est marginal et le recours au moins à deux langues paraît être la règle. Les pratiques langagières qui accompagnent ces échanges purement économiques peuvent aussi révéler des codes sociolinguistiques mettant en avant des styles de communication suivant l'origine des négociants. Par conséquent, « *Il faut tenir compte de certaines attitudes sociolinguistiques variables avec les communautés. Le démon de la connaissance (exhibition de mots difficiles) et du snobisme qui s'y attache (connaître ce que tout le monde ne connaît pas) favorise [...] tous les emprunts* » (Josette Rey-Debove, 1998-183).

L'utilisation plus ou moins permanente de l'emprunt comme une nécessité ou besoin, surtout dans les domaines scientifiques et techniques provient du manque du lexique s'y rapportant dans certaines langues. L'usage de mots empruntés est régulièrement pratiqué dans des langues données. Selon Aino « *beaucoup d'emprunts semblent être justifiés par la nécessité de combler un manque lexical ou de désigner les choses qui viennent de loin et qui restaient ignorées* » (1997-202). L'emprunt nécessaire reste encore un moyen d'enrichissement du lexique des langues, il sert à combler l'insuffisance les idiomes d'autres

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

communautés linguistiques. D'ailleurs Yaguello soutient qu' « *ils se fondent alors, plus ou moins harmonieusement, dans l'ensemble du lexique* » (2003-410).

Aino ajoute que « *Les emprunts nécessaires sont des termes qui s'imposent, il s'agit très souvent des termes techniques relatifs à des réalités qui n'étaient pas encore en usage dans la société parlant la langue emprunteuse* » (1997-145). Cela signifie que les mots empruntés relèvent souvent des domaines de l'expérience et des techniques de la personne, il est question des termes utilisés nécessairement dans les recherches scientifiques des locuteurs afin d'éclaircir l'objet souhaité.

## 6.1.L'emprunt

Le terme emprunt désigne un mot étranger, c'est l'acte d'emprunter, demander et recevoir un prêt. Ce processus est le fait qu'une langue cible (langue2) emprunte des unités lexicales ou des unités de sens à une langue source (langue1), c'est le résultat de l'influence d'un système linguistique sur un autre. L'emprunt a plusieurs acceptions, selon Alise Lehmann « *le terme emprunt désigne tout élément provenant d'une autre langue, il a une valeur générique* » (1998-06). Pour Josette Rey-Debove « *on appelle emprunt lexical au sens strict le processus par lequel une langue L1, dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 (également fini et déterminé dans l'instant T)* » (1998-151). Gaudin et Guespin estiment que l'emprunt « *est un signe qui s'installe dans un système linguistique en étant emprunté à un autre* » (2000-295).

## 6.2. Types d'emprunts

Afin de donner un aspect plus explicite de la structure de l'emprunt, nous en distinguons deux types. L'emprunt d'assimilation est en vigueur lorsque les mots subissent des suppressions soit sur le plan graphique, soit sur le plan phonique soit les deux au même temps. L'emprunt d'intégration lorsque les mots subissent quelques modifications sans influencer la forme graphique ou phonique des mots dans la langue cible. Selon Josette Rey-Debove, l'assimilation « *est une digestion de l'emprunt par le système de la langue soit graphique soit phonique, soit grapho-phonique, est souvent suivie de dérivation* » (1998-181). En revanche, l'emprunt d'intégration est défini par la même linguiste comme « *l'usage du mot emprunté avec minimum de modifications graphiques ou phoniques* » (1998-181). Au cours

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

de l'intégration de l'emprunt, il existe plusieurs types d'adaptation d'un terme étranger dans la langue d'accueil.

## 6.2.1. Intégration phonologique et graphique

Ce type d'intégration est souvent accompagné des traits phoniques et graphiques au même temps. Le sujet parlant qui utilise soit à l'oral ou à l'écrit des mots qui ne sont pas dans la langue source intègre la prononciation de ces lexies dans le système linguistique d'arrivée. En plus de la prononciation qui prend les traits de la langue emprunteuse, la graphie des mots adopte les mêmes règles. Sur le plan sémantique Josette Rey-Debove dit qu'« *il arrive souvent que le sens d'un mot emprunté soit mal connu ou méconnu et que nous entérinions un contresens, de telle sorte que l'emprunt véritable se limite à la suite matérielle des lettres et des sons* » (1998-171). Les mots peuvent être annotés de certaines caractéristiques qui n'existent pas dans la langue cible. Dans l'intégration phonique, il arrive que les mots comportent des sons inexistants dans le système phonologique de la langue prêteuse ; c'est le même cas de figure pour quelques caractères concernant l'intégration graphique. A titre illustratif, Michel Paillard affirme que « *dès lors qu'un emprunt est utilisé, au-delà d'initiatives individuelles, par une communauté linguistique, il est nécessairement prononcé avec les phonèmes de la langue emprunteuses* » (2000-113).

## 6.2.2 Intégration morphologique

L'intégration morphologique des lexies de la langue source au sein de la langue cible se décline par l'usage de la même composition du mot autochtone. La dérivation de ces mots s'effectue également sur la base des affixes de la langue source. Michel Paillard estime que « *ce processus reflète un degré avancé d'intégration du mot étranger, qui se voit appliquer la morphologie flexionnelle ou dérivationnelle de la langue d'accueil* » (2000-114) ainsi les mots empruntés peuvent garder la même catégorie grammaticale soit en genre soit en nombre.

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

## 6.2.3 Intégration sémantique

L'emprunt peut conserver son sens d'origine ou prendre des sens différents dans la langue d'accueil. En d'autres termes, il s'agit d'emprunter uniquement le sens d'un mot étranger et lui ajouter d'autres significations en vigueur dans la langue source. L'intégration sémantique permet de transférer des notions qui ne sont pas complètement identiques à celle indiquées dans la langue d'arrivée. Pour Aïno, l'emprunt sémantique « *consiste à emprunter un sens nouveau pour signifiant préexistant* » (1997-149). Dans ce cas là, le sens emprunté s'ajoute au mot de la langue source qui devient polysémique.

## 6.3 . Xénisme

Le xénisme est un mot étranger, importé par une langue donnée. Il est attaché à sa culture d'origine, sans marque de genre ni de nombre et une fois assimilé à la langue d'adoption il devient un emprunt. Diverses définitions sont proposées à la notion de l'emprunt. Celles-ci mettent l'accent sur des aspects différents comme la fréquence, le référence à la culture ou bien aux points communs des deux langues. Dans sa thèse, Marzouk Sabrina estime que « *l'emprunt résulte de l'importation de lexies d'une langue vers une autre. Mais contrairement à l'emprunt, qui bénéficie d'un usage assez répandu, le xénisme est très restreint d'usage* » (2011-282). Selon Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthe « *le xénisme est réservé à l'emprunt qui correspond à une réalité étrangère* » (1998-06). Pour Aïno « *un xénisme peut être défini comme étant une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une égalité propre à la culture des locuteurs de cette langue* ».

Le xénisme est souvent accompagné de marques typographiques représentant un ensemble de signes ou de critères faisant partie du transfert du mot dans une autre langue. Ces unités lexicales sont aussi accompagnées de marques métalinguistiques lorsqu'il est question de textes comportant des mots étrangers ou savants, explicités en bas de page soit en recourant à la définition ou la synonymie. Dans son passage au statut de l'emprunt, le xénisme suit nécessairement des étapes précises afin d'être complètement intégré. A la suite de Gaudin et Guespin « *l'emprunt est donc constitué par une dénomination exogène, un xénisme, qui circule à l'intérieur du lexique français. Mais un terme ne s'implante pas du jour au lendemain dans une autre langue que la sienne, il convient de distinguer plusieurs phases* ».

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

Les étapes de l'intégration totale de ces innovations linguistiques consistent à former de nouvelles lexies par les procédés de dérivation et de composition. En second lieu, le mot doit bénéficier d'une acceptation quasi unanime de la communauté linguistique. Puis, par sa diffusion le mot étranger est porté des groupes qui le propagent dans l'aire linguistique qui l'accueille. La lexicalisation est l'ultime étape de son adoption, à ce moment-là il sera intégré dans la langue soit il sera utilisé dans les différents discours : les médias, l'école et les rapports formels d'une manière générale.

## 6.4 .Le pérégrinisme

Le pérégrinisme survient après l'étape du xénisme. C'est une phase intermédiaire durant laquelle les nouvelles unités lexicales de la langue cible passent à un autre statut dans la langue source. Avant de devenir emprunt totalement intégré, le mot étranger passe donc respectivement par les cases xénisme et pérégrinisme. Dans l'étape de pérégrinisme, il est dans un processus de transformation et d'intégration dans la langue d'accueil. C'est une étape charnière entre le xénisme et l'emprunt. Il dépasse le stade de xénisme lorsqu'il est en cours de propagation d'innovation chez les interlocuteurs de la langue source. Ce parcours s'achève lorsqu'il est utilisé par les différents groupes suite à quoi il parvient au stade de l'emprunt.

Le pérégrinisme en cours de transformation est couramment écrit en italique, notamment lorsque les locuteurs résistent à l'existence de ce mot. Pour Michel Paillard le définit comme « *un emprunt individuel et passer à une langue étrangère, qui apparaît typiquement dans un récit de voyage pour restituer la couleur locale. A l'écrit, il est généralement écrit en italique. Le contexte en explicite le sens. il n'est pas lexicalisé dans la langue d'accueil* ». (2000-114). L'emploi de pérégrinisme vient de la propagation du xénisme soit à l'oral avec l'adaptation phonique, soit à l'écrit avec les marques typographiques.

## 6.5.Le calque

Le calque est un mot autochtone, dupliqué sur la structure d'un terme étranger. Cela consiste à traduire littéralement une expression, mot à mot, il garde souvent la même image, le même sens dans les langues concernées. Selon Gaudin et Guespin « *on parle de calque lorsque des locuteurs utilisent, dans une langue cible un signifiant qui existe en lui attribuent un signifié nouveau, par emprunt d'une valeur sémantique présente dans une langue source,*

## CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

*ou quand un signe emprunté est intégré formellement par une traduction littérale » (2000-295).*

Il existe deux types de calque, le premier est d'ordre sémantique. Il s'agit d'emprunter un sens nouveau qui est attribué à une forme existant déjà dans la langue source. Pour Gaudin et Guespin « *Le calque sémantique consiste à emprunter des sens nouveaux pour un signifiant préexistant* ». (2000-298). Le deuxième est de nature formelle, il se matérialise par le biais de la traduction de la morphologie de la lexie exogène. Selon les mêmes linguistes « *Le calque formel ou morphologie, consiste en la traduction littérale d'expression étrangère ; les signes nouveaux mais formé d'élément préexistants* » (2000-298).

### 6.6. la troncation

La troncation est un procédé de la création des lexies qui s'inscrit dans l'économie du langage qui renvoie « ... ». C'est également une technique qui relève de la prise de notes et qui facilite la mémorisation de l'essentiel d'un discours. Ce processus voit que certaines unités lexicales sont longues, elles ont besoin de les courtiser en retenant tout ce qui est nécessaire. La troncation se traduit par la chute de la syllabe initiale, la syllabe médiane, et la syllabe finale, cette troncation réside à la suppression de l'une des syllabes d'un morphème. La troncation selon « *est donc obtenue par suppression d'une partie du mot plein. On peut classer les tronctions selon la partie tronquée* » (-42) les parties supprimées dans les mots se présentent selon trois cas qui sont l'apocope lorsque la lexie subit à la suppression de la première syllabe, l'aphérèse lorsque le mot subit à la suppression de la dernière syllabe et la syncope lorsque le mot entraîne la suppression à l'intérieur. Pour Apothéloz explique que les modifications des tronctions en français « *consistent à réduire le mot par la droite ; on les appelle traditionnellement **apocopes**. Les réductions par gauche (type ricain pour américain) sont appelées **aphérèses*** » (2002-117)

## 7. La sémantique

Selon Baylon « *la linguistique est aujourd'hui si riche en spécialité qu'on dit couramment au pluriel "sciences du langage"*. *La sémantique linguistique en est une, tout à fait essentielle* » la sémantique est l'un des branches de la linguistique qui étudie le signifié (sens et signification) « *une science dont l'objet est le sens* »<sup>23</sup>.

En particulier, cette discipline représente plusieurs objets d'études :

- a- la signification des mots.
- b- Les rapports de sens entre les mots (relation d'équivalence qui est synonymie, relation d'opposition qui est la synonymie, relation de hiérarchique qui est hyperonymie et hyponymie, et relation de polysémie et d'homonymie)
- c- Les rapports de sens entre les phrases (la cohérence syntaxique et sémantique)
- d- La pragmatique tant qu'elle fait partie de la sémantique

Dans ce qui suit, nous commencerons à mettre en avant à étudier la sémantique lexicale qui s'intéresse au sens du mot et les relations de sens entre les mots par leur similitude et leur divergence

### 7.1 Le sens

Selon les dictionnaires le mot « sens » peut être synonyme de signification, ce que quelque chose veut dire. Le sens est lié au signe linguistique et ce fait, la sémantique linguistique est inséparable des signes comme Baylon confirme dans sa citation « *la sémantique se définit comme avant-nous comme la science qui étudie le sens ou la signification, les deux termes seront employés indifféremment or, il n'y a pas de sens sans signe* ». (2000-16)

Le sens est souvent construit dans des contextes et des formes car il n'existe pas dans l'absolu le sens d'un signe se définit par rapport à la différence du sens des autres signes « *ce principe de différence fait qu'il s'agit pour le signe d'être ce que les autres signes ne sont pas et de n'être pas ce que les autres sont* » (Patrick Charaudeau-13). Le sens prend essentiellement sa différence et sa ressemblance avec d'autres signes.

Le sens d'un signe linguistique peut être construit au-delà de son sens premier des autres sens par rapport aux épreuves humaines comme montre Charaudeau que « *le sens se construit dans des champs de l'expérience qui correspondent aux divers domaines de la pratique sociale des individus d'une communauté linguistique donnée* ».

---

<sup>23</sup>Initiation à la sémantique du langage, Christian Baylon- Xavier. Mignot, éd, Nathan/HER, 2000

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

Prenons l'exemple de ce linguiste qui est le terme « canard », ce mot réfère à un certain nombre de signification à savoir :

- a- Il réfère au domaine d'expérience de la ferme (animal domestique d'élevage).
- b- Il réfère au domaine d'expérience de la musique (fausse note).
- c- Il réfère au domaine d'expérience de la cuisine (viande de volaille).
- d- Il réfère au domaine d'expérience des médias d'information (fausse nouvelle).

Chacune de ces propositions ci-dessus permettent de distinguer d'autres sens selon leur construction, dans ce cas-là, un signe linguistique se manifeste en plusieurs types de sens, nous pouvons citer deux types importants qui sont : le sens connoté et le sens dénoté.

En linguistique, ces deux types s'opposent l'un de l'autre, le sens dénoté est « *l'extension d'un signe, le sens connoté est l'intention d'un signe* »<sup>24</sup>, c'est-à-dire le premier inclue le sens du mot, le second désigne plusieurs sens dans un terme.

## 7.1.1. Sens dénoté

Il correspond au premier sens du mot, il est conventionnel, compris de la même façon par tout le monde et il est choisi comme entrée dans un dictionnaire. « *Le mot dénoté est un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition)..* » (Dubois, 2007-312). Il s'appelle aussi sens en langue, il est commun et stable, il met de côté tout ce qui est valeur sociale et culturelle comme l'affirme Mortureux : « *la dénotation serait le sens du mot débarrassé de toute valeur socialement ou culturellement marquée* » (Paris-116). Il est souvent monosémique et il est considéré comme sens originel.

## 7.1.2. Sens connoté

Le sens connoté représente l'ensemble des valeurs et jugements émis par une personne à propos d'un mot. Contrairement au sens dénoté qui est accepté par l'ensemble de la communauté linguistique, le sens connoté s'oppose au sens dénoté « *l'usage le plus courant*

---

<sup>24</sup>Alise Lehmann- Françoise Marthin-Berthet, introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, p 12 éd, Paris, 1998.

## CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

*du terme connotation le met en opposition avec la dénotation* »<sup>25</sup>. Il s'agit d'un sens second du signe linguistique, il englobe le premier sens et l'ensemble des valeurs additionnelles ajoutées au sens dénoté. Il relève des expériences personnelles, des valeurs sociétales comme Lehmann le mentionne « *la connotation d'un signe représente les valeurs sémantiques secondes qui viennent se greffer sur le sens dénotatif* » (Paris-12). Il est toujours variable tant qu'il est considéré comme polysémique. Le sens change d'un contexte à l'autre. « *Les valeurs connotatives sont hétérogènes et variables selon les locuteurs, elles relèvent pour la plupart, du domaine de l'énonciation* » (1998-12). Dans la majorité des cas, l'usage du sens connoté est lié à la péjoration et/ou l'amélioration de sens voulu que l'on exprime. Il est conceptuel, appelé aussi sens en emploi, sens en discours et sens textuel.

Pour étudier les relations sémantiques qui existent entre les unités linguistiques, il est nécessaire de prendre en compte l'espace langagier du mot. Celle-ci s'effectue dans deux directions. Les combinaisons *syntagmatiques*<sup>26</sup> qui se superposent sur trois niveaux à savoir le volet phonologique, syntaxique et sémantique. Le sens dans renvoie souvent au registre standard. Dans les relations *paradigmatiques*<sup>27</sup>, on peut intégrer plusieurs paramètres comme donnant lieu à des significations de nature homonymique, polysémique. Les mots substitués peuvent entretenir des relations hiérarchiques, d'équivalence ou d'opposition avec les mots substituant.

---

<sup>25</sup>Siuoffi.G., Van Raemdonck.D., 100 fiches pour comprendre la linguistique, p 172 éd, Bréal, Rosny, 1999.

<sup>26</sup>C'est l'axe horizontal, il combine des unités linguistiques dans la phrase.

<sup>27</sup>C'est l'axe vertical, c'est l'axe de substitution. L'ensemble de possibilités avec lesquelles on s'exprime une idée.

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

## 8. Les relations d'équivalence et d'opposition

### 8.1.La synonymie

Nous parlons de synonymie lorsqu'une relation d'équivalence sémantique existe entre les signifiés de deux unités lexicales appartenant à la même catégorie grammaticale dont les signifiants sont différents « *la synonymie constitue une relation connue et utilisée naïvement par tous les locuteurs, consistant à remplacer un mot par un autre jugé équivalent* » (Gaudin, 2000-177).

En synonymie, il existe deux sortes de relation à savoir la synonymie unilatérale est relative, en effet « *Lorsque deux mots sont jugés équivalents, dans un contexte donné ; on peut supposer qu'il existe toujours une différence sémantique, nuance* » (Charaudeau-50). En d'autres termes « *Les synonymes sont des mots qui ont entre eux des analogies générales de sens tout en étant différent l'un de l'autre par des nuances* » (Yaguello-448). la synonymie bilatérale consiste en ce que « *le sens d'un mot X recouvre le sens d'un mot Y, l'inverse est vrai* ». Dans un même contexte, un mot peut remplacer un autre mot sans changer le sens de l'énoncé. Disons que ces mots sont sémantiquement équivalents d'où leur classement dans la synonymie absolue. Et lorsque des mots ou des expressions relèvent de situations d'emploi différents, la nuance veut que si les sens des lexies sont équivalents dans un énoncé ne le seront pas forcément dans un autre. Ils être substituables en s'inscrivant dans une synonymie relative ou partielle. Cette nuance est primordiale dans la distinction entre deux unités lexicales dont sens est relatif.

### 8.2.L'antonymie

Nous parlons de l'antonymie lorsque deux unités lexicales appartenant à la même catégorie grammaticale s'opposent de point de vue de leur composant sémantique. Cela signifie qu'un mot remplaçant un autre induit un changement radical de sens de l'énoncé. Ces mots en question sont sémantiquement contraires, des antonymes définis comme « *des unités dont le sens sont opposés, contraires* » (Dubois, 2007-40).

Pour identifier ce rapport d'opposition entre les lexies, il faut établir les traits qui permettent de les rapprocher et les mettre en relation. Cette opération se fera par rapport aux

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

critères de communauté de sens. « *La relation d'antonymie unit donc deux mots de même catégorie grammaticale ayant une partie de leur sémème en commun* ». (Lehmann, 1998-59)

Les relations d'antonymie se manifestent différemment entre les lexies, on en dénombre trois valeurs antonymiques: complémentaire, gradable, réciproque.

- A- Antonyme complémentaire regroupant les termes qui entretiennent un rapport d'exclusion. A titre illustratif, les contraires comme *mort/vivant* n'ont pas de degré intermédiaire c'est-à-dire la négation de l'un des mots entraîne l'assertion de l'autre. Indirectement, l'un a besoin de l'autre ainsi l'absence d'un élément devient significative. Les antonymes « *Sont des paires de mots renvoyant à des notions mutuellement exclusives, aucun terme intermédiaire n'est possible* » (Gaudin, 2000-184)
- B- Antonyme gradable : ce type concerne des unités lexicales qui impliquent une échelle de gradation entre elles. En d'autres termes, la négation de l'un ne veut pas expliquer la confirmation de l'autre et vice versa. On peut à ce propos établir une liste de termes équivalents autour des opposés. Par exemple quelque chose qui est chaud n'est pas forcément le contraire de froid, il peut être frais, moyen, tiède. Ainsi, « *Des mots définissent les extrêmes d'une échelle de gradation implicite et autorisent l'existence de degré intermédiaire* ». (Lehmann, 1998-59)
- C- Antonyme réciproque : dans ce cas, l'opposition relève des relations de simultanéité, elle se fonde sur l'échange. Les mots renvoient à une action réciproque qui implique la réception d'un objet en contrepartie d'un autre. Par exemple les termes *vente/ achat* et *prêter/ emprunter*. Ces sont des opération qui « *se rencontrent dans le domaine des relations de parenté et d'échanges sociaux et dans le domaines des relations temporelles et spatiales* » (Lehmann, 1998-61).

## 9. La relation de hiérarchique (hyperonymie et hyponymie)

Dans le cadre des rapports sémantiques des mots, nous distinguons de plus de l'antonymie et de la synonymie, les relations de hiérarchie et de l'inclusion. Pour faire la distinction entre ces deux types, il est question à savoir que hyperonymie est une relation d'inclusion et hyponymie est une relation de hiérarchique.

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

## 9.1. Hyperonymie

Cette notion dénote le tout, elle a une extension référentielle parce qu'elle renvoie à plusieurs références possibles avec moins de précision et une intention sémantique dont les *traits sémantiques*<sup>28</sup> ne sont pas affirmés d'une manière évidente. Dans ce type de relation des mots génériques peuvent renvoyer à plusieurs réalités spécifiques. Du reste « *La relation d'hyperonymie est d'un type différent, car elle introduit dans le lexique l'idée d'une hiérarchisation. En première approximation, il s'établit entre un terme de départ et un terme plus général* ». (Gaudin, 2000-187)

## 9.2. Hyponymie

Ce terme désigne la partie, il a une extension sémantique parce qu'il renvoie à plusieurs signifiés, appelés des sèmes définitoires. Il comporte des précisions, sémantiquement riche. Il possède une intention référentielle parce qu'il renvoie à un seul objet du monde, il est restreint, il appartient à l'hyperonymie qui « *désigne un rapport d'inclusion appliqué non à l'objet référé, mais au signifié des unités lexicales concernés* » (Dubois, 2007-236).

## 10.L'homonymie et la polysémie

### 10.1. L'homonymie

L'homonymie renvoie à des mots qui s'écrivent et se prononcent de la même façon mais dont le sens est différent. Les signifiants sont identiques à l'oral et à l'écrit mais varient au niveau sémantique d'où le fait que l'« *Homonymie possède des signifiants identiques et des signifiés distincts* » (Gaudin, 2000-173)

Les homonymes se distinguent par le genre, par l'étymologie, par la construction syntaxique, et par le contexte. De ce fait il y a différentes sortes d'homonymie à savoir :

- les homographes : ils représentent des mots s'écrivant de la même façon. Pour Gardes-Tamine « *les homographes, dont la graphie est identique* » (2005-128). Or, les prononciations diffèrent. Exemple : *Les poules du couvent couvent leurs œufs.*

---

<sup>28</sup>Est une unité sémantique minimale spécifiant des mots.

## CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

-les homophones : ils renvoient à des lexies prononcées de la même façon mais qui s'écrivent différemment. Pour Gardes-Tamine « *les homophones, [ont] la prononciation est identique* » (2005-128).

### 10.2. La polysémie

La polysémie est utilisée pour décrire le fait qu'une unité lexicale correspond au deux ou plusieurs significations, elle se caractérise de la plus grande majorité de la langue, elle suppose à la monosémie. La polysémie permet au lecteur de la langue de faire usage d'un même signifiant avec plusieurs sémèmes. Pour Baylon définit le processus de la polysémie comme « *la pluralité de sens pour un mot unique* » (Baylon, 2000-69)

Ainsi pour Franck Neveu la polysémie se définit comme « *pluralité de sens lorsqu'il est impossible d'employer le sémème 1 pour définir 2, ou d'employer 2 pour définir 1* » (2005-53) en linguistique, la notion polysémique constitue plusieurs sémèmes, ils sont employés différemment d'un contexte à l'autre, c'est-à-dire la signification de sémème 1 (ensemble des sèmes<sup>29</sup> d'un morphème) dans un contexte A n'est plus la même signification dans un contexte B.

### 11. Contact des langues

Le contact entre les langues devient un vent impressionnant dans toutes les cultures et communautés linguistiques. Nous parlerons du contact entre les langues, lorsque celle-ci sont parlées en même temps dans une même communauté par des mêmes individus La notion « contact des langues » est utilisé pour la première fois par Weinreich en 1953. Pour ce linguiste, il y a contact des langues lorsqu'un individu possède plus d'un code linguistique « le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu bilingue » (Moreau, 1997-94).

La notion « contact des langues » peut produire plusieurs phénomènes et décrit plusieurs situations linguistiques, parmi les conséquences des situations de contact des langues l'apparition de processus de bilinguisme, de diglossie, et de plurilinguisme.

---

<sup>29</sup>Est la plus petite unité de signification, il réside au cœur d'un signifié.

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

## 11.1. Le bilinguisme

Le bilinguisme est la pratique de deux langues différentes par une société ou par un individu. Il est défini par Dubois comme « une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes » (2007-66). En bilinguisme, il s'agit de deux positions, l'une est dite minimaliste l'autre maximaliste.

La position minimaliste est de rigueur lorsque le locuteur parle l'une des langues en présence et se limite uniquement à la compréhension. L'autre position est maximaliste, elle décrit la situation d'un locuteur qui maîtrise au même titre d'égalité les deux langues en contact.

Le phénomène du bilinguisme peut se présenter selon plusieurs types :

- il peut être social, dans ce cas il se définit comme situation d'une population qui pratique régulièrement deux langues et de laquelle l'individu ne peut s'y soustraire. « *Le bilinguisme de collectivité a besoin qu'il y ait intercommunication entre ses membres* ». (Moreau, 1997-61).

-il peut être étatique, dans ce cas l'État choisit et assume officiellement deux idiomes qu'il impose aux citoyens dans leurs interactions avec les instances officielles. L'usage de ces langues se matérialise au sein d'institutions comme l'école, l'administration et les médias. Il n'en demeure pas moins qu'« *à l'intérieur du pays chaque institution (corporation, ministère, société) peut pratiquer son propre bilinguisme institutionnel* ». (Moreau, 1997-61). Par exemple, en Algérie le bilinguisme tel qu'il est inscrit dans la constitution reconnaît comme langues nationales et officielles le tamazight et l'arabe. Or, des organismes (banques, université, mosquées) communiquent en utilisant conjointement l'arabe et le français, dans certains cas l'arabe et le kabyle, notamment sur les enseignes, les frontons et les panneaux publicitaires.

-il peut être individuel, dans ce cas il peut se définir comme l'aptitude d'un individu qui utilise deux langues différentes, il relève par compétence ou choix de pratiquer deux langues. « *L'individu peut y avoir en divers contextes sociaux de grandes différences de compétence et de comportement dans chacune des langues* ». (Moreau, 1997-62).

En bilinguisme individuel, il existe plusieurs formes, il est question de dix types chaque type s'opposant à l'autre à savoir :

**11.1.1 Le bilinguisme coordonné :** dans ce type le locuteur développe parallèlement les deux systèmes linguistiques, c'est-à-dire il pratique les deux langues comme s'il s'agit de langues

## CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

maternelles et il ne confond jamais entre elle. A ce moment-là, il est défini comme une forme parfaite et idéale de bilinguisme.

**11.1.2 Le bilinguisme composé :** l'individu dans ce type confond souvent entre un système A et un système B. Par exemple un enfant dont les deux parents sont bilingues, il ne maîtrisera ni la première langue ni la deuxième langue donc il s'agira d'un enfant sans langue maternelle.

**11.1.3 Le bilinguisme précoce :** les langues sont acquises en milieu familial par un enfant avant l'âge de la scolarisation, il maîtrise les deux systèmes sans les confondre. Ce type s'oppose au bilinguisme tardif.

**11.1.4 Le bilinguisme tardif :** il s'appelle aussi le bilinguisme scolaire ou bilinguisme d'adulte, il s'agit d'un type qui renvoie à l'après-âge de l'école, les deux langues sont acquises en milieu scolaire.

**11.1.5 Le bilinguisme simultané :** cette forme correspond à un individu qui apprend les deux langues au même temps, il s'agit d'une acquisition de deux systèmes allant de paire avec les étapes de son développement.

**11.1.6 Le bilinguisme successif :** c'est le fait qu'un individu acquiert une langue avant l'autre. Par exemple quand l'enfant apprend une langue, on lui ajoute l'autre. Ce type s'oppose au bilinguisme simultané.

**11.1.7 Le bilinguisme précaire :** il est appelé aussi bilinguisme dominant lorsqu'un individu maîtrise une langue mieux que l'autre. Il y a toujours un système linguistique qui va dominer l'autre système.

**11.1.8 Le bilinguisme équilibré :** ce type s'oppose au bilinguisme précaire ou dominant, il est question d'un individu qui utilise les deux systèmes simultanément, il y a l'équilibre entre les langues.

**11.1.9 Le bilinguisme additif :** les deux langues possèdent un statut de prestige dans la société, il s'oppose au bilinguisme soustractif.

**11.1.10 Le bilinguisme soustractif :** dans ce type, l'une des deux langues de l'individu ne porte aucune valeur ni aucune utilité, elle ne lui apporte pas de plus-value.

### 11.2. La diglossie

# CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE

---

La diglossie est l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques dans un territoire donné. C'est une situation de bilinguisme au sein d'une même population. Pour Dubois « *La coexistence de deux systèmes linguistique différents mais proches entre eux et dérivés de la même langue, l'un est considéré comme haut, l'autre comme bas* », Linguistique sciences du langage » (2007-148)

L'une des deux langues est généralement jugée inférieure à l'autre. Dans le cas, la langue supérieure est souvent dite dominante. Il question de coexistence de deux variétés d'une même langue. La première variété s'appelle variété haute est une variété de prestige, acquise à l'école, elle est de ce fait standardisé. La deuxième est appelé variété basse, elle est acquise en milieu familiale. « *La variété haute est prestigieuse-la variété basse celle de la vie quotidienne, généralement stigmatisée* » (Moreaux, 1997-125)

## 11.3. Le plurilinguisme

Le plurilinguisme est le résultat de la coexistence de deux ou plusieurs langues. Ce processus est une particularité linguistique que certain personnes possèdent ou développent grâce à des études ou à des voyages. C'est un phénomène qui consiste à pouvoir parler au moins trois langues différentes. « *On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans divers types de communication* » (Dubois, 2007-368)

Avoir une société plurilingue veut dire avoir des individus capables de s'exprimer à divers niveaux de compétence en plusieurs langues. Cette disposition développe les qualités de communication. Rappelons que parler toutes les langues parfaitement pour être considéré comme plurilingue n'est pas une obligation.

Dans ce chapitre, nous venons de présenter les concepts théoriques et les notions de base dans les domaines suivants : la lexicologie, la sémantique et la sociolinguistique. Cette partie définit différents supports avec des références collectées dans des ouvrages de la linguistique afin de les exploiter dans la partie analytique. En premier lieu, nous avons abordé une définition générale du signe linguistique pour l'exploiter d'un point lexicologique. Nous avons fait une distinction entre les domaines connexes de la lexicologie. Nous avons pris comme exemples comme la dérivation, la composition, la troncation pour présenter la formation des lexies.

En deuxième lieu, nous nous sommes appuyées sur le phénomène de l'emprunt, élément fondamental de notre recherche dont nous avons essayé de fournir quelques

## **CHAPITRE 1 CADRE THEORIQUE**

---

définitions ainsi que sa nature. Nous avons développé notre travail de manière à rendre compte des types de ce procédé. D'un autre côté, nous avons essayé de définir la sémantique et les corrélations que les mots peuvent entretenir entre eux comme les relations de ressemblance, d'opposition et hiérarchisation. En dernier lieu, nous avons abordé le contact des langues en proposant une définition de ce concept et les phénomènes qu'il génère tels que le bilinguisme dans ses différentes dimensions, la diglossie et le plurilinguisme.

# CHAPITRE 2

Après avoir présenté dans le premier chapitre de notre mémoire les notions et les concepts théoriques qui s'inscrivent dans le domaine de la lexicologie et de la sémantique ; nous consacrerons le deuxième chapitre à l'analyse du corpus. Les données (le corpus) ont été recueillies à travers des questionnaires distribués à nos enquêtés. L'enquête a été menée auprès d'étudiants de la Faculté des Lettres et des Langues à l'université de Bejaia. L'investigation concerne les noms de métiers en langue kabyle emprunté à la langue française.

Pour commencer, nous allons donner la définition du terme *métier* tel qu'il est dans le dictionnaire. Puis, nous présenterons notre corpus et le terrain de la cueillette des données, nous procéderons également à une description de la société de recherche ainsi les critères que ayant déterminé l'échantillonnage. Ce travail vise entre autre l'étude du phénomène de l'emprunt et son étendue dans la langue kabyle. Pour les besoins de l'enquête, nous avons opté pour le questionnaire semi-directif dont nous présenterons un peu loin dans le texte les parties liées respectivement aux variables sociales et aux questions.

Les questions fermées permettront une analyse quantitative c'est-à-dire basée sur des données chiffrées. A travers les questions ouvertes, nous donnerons plus de liberté aux enquêtés afin qu'ils puissent livrer leurs opinions sur le sujet du mémoire. Celles-ci feront l'objet d'une analyse qualitative, nous mettrons ici l'accent sur les significations des noms de métiers. Pour plus de visibilité et à des de schématisation, l'interprétation des données sera accompagnée de représentations iconographiques comme les tableaux, les histogrammes, les croquis, etc.

### **1. Qu'est-ce qu'un métier ?**

Définir le terme *métier* est un préalable à notre recherche. La notion *métier* peut être synonyme de profession, c'est une activité pratiquée par un individu ou par un groupe d'individus dans un espace précis avec des organisations et des lois à respecter et à suivre dans une durée limitée en contrepartie d'un salaire. Selon la définition de Wikipédia un « *métier est d'abord l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine professionnel, en vue d'une rémunération* ».

Dans chaque communauté linguistique, les noms de métiers occupent une place importante dans le lexique, ils représentent divers domaines, distribués selon des secteurs et des branches. C'est une activité nécessitant soit un effort physique soit intellectuel. Il est important de distinguer entre *travail* et *métier*. En effet, le premier englobe le second en ce sens qu'il désigne toute activité humaine quelle qu'en soit sa nature consistant à réaliser des tâches. Le *métier* par contre requiert des compétences précises que le professionnel doit acquérir à travers une formation.

### 1.1. Les types de métiers

Les noms de métiers recouvrent plusieurs domaines aussi dans le secteur public<sup>30</sup> que privé<sup>31</sup>. Les métiers du secteur public renvoient à des propriétés de l'Etat, l'employé travaille généralement dans l'administration, des entreprises étatiques, des établissements hospitaliers, l'école, etc. En plus de ce classement (public/ privé), les métiers peuvent être répartis selon la nature de l'effort fourni :

- 1.1.1 Les métiers manuels : ce sont des métiers nécessitant une force physique et de la dextérité, exigeant un savoir-faire manuel. Ils peuvent être exercés par un nombre important de personnes puisqu'ils ne demandent pas d'effectuer des études poussées.
- 1.1.2 Les métiers intellectuels : ce sont des métiers d'ordre intellectuel nécessitant une formation diplômante de niveau universitaire et des compétences scientifiques et méthodologiques. l'individu doit spécialiser dans un domaine, il a toujours besoin d'un savoir-faire et des connaissances acquises.

## 2. Présentation du corpus

Notre enquête a été réalisée au sein de l'université de Bejaia. La société de recherche est constituée d'étudiants, inscrits à la faculté des Lettres et des Langues en licence ou bien en master durant l'année universitaire 2020-2021. Notre échantillon sur lequel s'appuie notre recherche est composé de 60 communicants à qui nous avons soumis un questionnaire. L'outil de recueil de données contient de deux parties, la première est signalétique renfermant les variables sociales des enquêtés telles que l'âge, le sexe, la spécialité, le niveau d'étude, et

---

<sup>30</sup>Les moyens de production appartiennent à l'Etat.

<sup>31</sup>L'entreprise appartient à une personne ou à une famille.

l'origine géographique (cf. le questionnaire en annexe). La deuxième partie contient les items sous forme de questions fermées, semi-fermées, semi-ouvertes et ouvertes. Nous avons vairé les questions dans le but de cerner tous les contours lexicologique, sémantiques et sociolinguistiques des emprunts<sup>32</sup> concernant les noms de métiers soumis à l'étude.

### 3. Méthodes d'analyse

Dans le cas d'une recherche en sciences humaines et sociales et également concernant les langues deux types de démarches peuvent être exploitées. Celles-ci relèvent de la sociologie et de la linguistique. Les approches quantitative et qualitative sont de nature sociologique alors la lexicologie et la sémantique sont des niveaux d'analyse de la linguistique. L'emploi simultanément des deux disciplines<sup>33</sup> travaille la dimension sociolinguistique.

### 4. Analyse quantitative

L'analyse quantitative est une démarche scientifique menée par des chercheurs sur des sujets dans le but d'obtenir des résultats exprimés en chiffres. Il s'agit de « *méthodes de recherche ayant recours à la classification, à la généralisation, et au dénombrement et à la mesure, c'est-à-dire les méthodes de recherche faisant appel à la quantification, sont quant à elle des méthodes quantitatives* »<sup>34</sup>. Elle se base sur l'enquête qui doit prédéfinir nécessairement à l'avance l'échantillon de population visée par l'étude et dont les membres partagent au moins quelques caractères communs, à titre d'exemples l'âge, le sexe, l'origine, profession etc. c'est une approche qui permet de quantifier les données collectées et d'aboutir à des conclusions généralisables à l'ensemble de la société de recherche à condition que l'échantillon soit représentatif. Les informations recueillies sont généralement recueillies à l'aide de questions fermées.

Dans l'analyse quantitative, le chercheur prépare des questions auxquelles il prévoit des propositions parmi lesquelles les enquêtés doivent cocher leurs réponses. Ceux-ci ne

---

<sup>32</sup>Noms de métiers empruntés par la langue kabyle au français.

<sup>33</sup>Sociologie et linguistique

<sup>34</sup>Gilles Ouellet, Dominic Roy & Alain Hulot, Méthodes quantitatives en sciences humaines, éd. Modulo, 2010, p. 9.

peuvent pas ne peuvent pas émettre leur point de vue personnel puisque on ne vise leurs attitudes et leurs comportements linguistiques.

Notre analyse proprement dite se fonde sur des techniques statistiques illustrées par des représentations graphiques pour donner plus de consistance à notre étude. Dans un premier lieu, nous avons procédé à un au dépouillement des questionnaires récupérés. Ce travail nous a permis d'effectuer le comptage des emprunts, de les classer selon les préférences linguistiques<sup>35</sup> des enquêtés dans la désignation des métiers. Dans un deuxième temps, nous avons établi des statistiques des lexies collectées auprès des personnes interrogées en fonction de leur fréquence dans le corpus en indiquant les différents pourcentages respectifs en se basant sur les variables sociales.

### 5. Analyse qualitative

L'analyse qualitative est une approche scientifique qui étudie les opinions, les points de vue et les jugements des personnes interrogées à l'aide d'entretiens ou de questionnaires en usant de questions ouvertes et semi-ouvertes. En effet, « *Une science se définit non seulement par son objet mais aussi par sa méthode. Dans les diverses sciences, on a mis au point des méthodes de recherche dites qualitatives et dites quantitatives. D'une manière générale, les méthodes de recherche fondées surtout sur l'observation, l'étude de cas, l'analyse de documents et la recherche d'explications des conduites sociales, c'est-à-dire les méthodes de recherche qui ne font pas appel à des dénombrements ou à des mesures, sont des méthodes qualitatives* »<sup>36</sup>. L'analyse qualitative se fait sur la base des analyses et des interprétations du chercheur qui part de faits réels en vue de construire son modèle en fonction des données recueillies. Elle se réalise par le biais d'enregistrements soit collectifs soit individuels. Cette approche n'est pas souvent chiffrable contrairement à l'approche quantitative.

Nous avons procédé à l'analyse qualitative du corpus constitué des noms de métiers empruntés à la langue française dans le but d'établir les significations relevant de sens positif et négatif en faisant abstraction du sens conventionnel. L'objectif consiste à poser une question ouverte et laisse le choix au communicant de répondre selon ses expériences

---

<sup>35</sup>Par ce terme nous désignons les langues dans lesquelles les enquêtés préfèrent évoquer les métiers.

<sup>36</sup>Gilles Ouellet, Dominic Roy & Alain Hulot, *Méthodes quantitatives en sciences humaines*, éd. Modulo, 2010, p. 9.

personnelles et son vécu. Les questions ouvertes offrent à l'enquêté la liberté de s'exprimer et de répondre aux interrogations selon ses convictions.

## 6. Emprunts Construits / Emprunts NonConstruits

Les noms de métiers collectés dans la langue kabyle sont généralement des mots empruntés en langue française. il s'agit d'une liste des mots qui se présentent sous des formes construites ou non construites. La première catégorie a subi des transformations dans la langue d'arrivée (le kabyle). En revanche, les noms figurant dans la deuxième catégorie n'ont subi aucun changement et ils sont utilisés par les locuteurs kabylophones dans leurs formes initiales<sup>37</sup>. le tableau ci-dessous classera les lexies recueillis selon les deux formes.

Les mots non construits	Les mots construits
Cordonnier	-acordonie -amicanicienne-amicanicien
Mécanicien	-aplombier-Lacoiffeuse—takwaforthacoiffeur-
juge Plombier la coiffure	Ahefaf-tahfaftAmejay-asalmaid-amenay-amyaru-akoligé-
Menuisier	aminuisier-aminuisri
couturière	Axeyat-thakheyat-akharaz-ahedad-afekhar-agezar-axegad-
Pharmacie	abessakri-asudur
police dentiste menuisier	Aplataryi-apantaryi-ajowor
femme de ménage	Amasiw-amasson-amasute-maswath-amanovereAboucheri-
avocat	akhedar-akwizinyi-patisseri-apharmacien-Apharmacienne-
comptable	Ldentiste- Tviv-Tbib-adentiste-Afarmasi-
	TaferemlitTachikhets-Tachikhets nelikole-lemodir-Apolice-
	ajadarmi-a3esas-ccix-cheikh-Apostawi -ataxillieur-Ataxi-
	achiffeure-Agenior-acommerçant-amekas
	Ameksa-afelah-

Tableau -01-

<sup>37</sup>Langue de départ.

### 6.1. Changement grammatical

Selon le tableau ci-dessus, les mots construits ont subi des changements sur le plan phonétique et sur le plan graphique. Il y a des noms de métiers dont le signifié se décline sous divers signifiants. Cela s'explique par la diversité des espaces géographiques desquelles sont originaires les personnes interrogées. L'analyse montre que les mots construits sont généralement formés par l'ajout des marques obligatoires du genre en langue kabyle soit au masculin<sup>38</sup> soit au féminin<sup>39</sup>.

### 6.2. Changement phonétique et phonologique

Les modifications touchent le début des termes dans certains cas ou bien la fin voire le cœur du mot. Quelquefois transformations sont observées des deux côtés du mot. Ces mots sont entièrement intégrés dans la langue kabyle d'un point discursif vu leur fréquence. D'ailleurs, ils reviennent régulièrement dans la liste des mots collectés auprès de nos communicants. Le nombre des mots non construits est inférieur par rapport aux mots construits. Ces lexies ont gardé leur forme initiale, aucune transformation n'est opérée au niveau de ces unités lexicales.

#### 6.2.1. Les mots construits selon le plan graphique

Dans leur ensemble les noms de métiers en kabyle empruntés à la langue française se présentent sous différentes graphies. En d'autres termes, la forme varie d'un enquêté à un autre. En plus des marques du genre, des transformations d'autres natures sont constatés comme la troncation. Il y a des mots qui ont subi des modifications par l'ajout de particules de la langue kabyle. A titre d'exemple, nous citerons la marque obligatoire du masculin qui est le morphème « a ». Cette marque détermine le genre des mots empruntés. Il y a des mots qui ont subi des changements au niveau de la syllabe finale soit par la suppression des lettres, soit en remplaçant les caractères alphabétiques par d'autres ayant la même prononciation : le « y » en lieu et place du « i ».

---

<sup>38</sup> « a ».

<sup>39</sup> « th ».

**6.2.1.1. La marque du masculin « a » : a + morphème**

Cette marque est souvent présentée dans le corpus, le passage des noms de métiers donnés sont majoritairement employé par la marque de « a ».

Mot	Marque du « a »	Radical	Catégorie
Aplombier	A	Plombier	Nominatif
Apolice	A	Police	Nominatif

Tableau -02- la marque du A comme procédé d'emprunts construits au masculin

**6.2.1.2. La marque du féminin : « t »+morphème+ « th » ; « t »**

Les noms de métiers au féminin dans la langue kabyle portent pour la plupart la marque de « t » au début du mot et de « th » à la fin du mot à titre exemple :

Mot	« t »	Radical	« th » ; « t »
Taferemlit	T	Aferemli	T
Takwaforth	T	Akwaforth	Th

Tableau -03- la marque du T comme procédé d'emprunts construits au féminin

**6.2.1.3. Les changements graphiques dans les mots**

Les emprunts soumis à l'étude dans cette partie ont subi divers changements au début, au milieu ou à la fin du mot. Ces modifications se manifestent soit par le rajout ou la suppression de lettres ou de syllabes. Cela s'expliquerait par le fait que les enquêtés les ont transcrits tel qu'ils se prononcent dans l'usage chez les locuteurs kabyles. A titre d'exemples :

1-« Patesseri » —————> pour désigner le mot « pâtisserie »

Dans ce mot, nous remarquons une modification dans la partie finale de l'unité, il s'agit du remplacement de la syllabe « ier » par la syllabe assimilée dans la langue kabyle qui est « eri », avec la transformation de « â » au « a ».

2-« acordonie » —————> pour désigner le mot « cordonnier »

Dans cet exemple, le mot a subi non seulement un changement au niveau de la première lettre par l'ajout de « a », mais aussi à l'intérieur et la fin par la suppression respectivement des consonnes « n » et « r ».

3-« Aplataryi » —————> pour désigner « plâtrier »

## CHAPITRE 2 ANALYSE DES DONNEES

---

Le mot «plâtrier » a subi des changements dans ses trois dernières lettres « ier », le mot emprunté adopte la graphie de la langue source « yi » en lieu et place de la structure originale. Le « â » devient « a » avec la suppression de la consonne « r ».

4-« Abouchri » —————▶pour désigner « boucher »

Le mot a subi trois modifications : ajout du « a » et du « r » au début et au centre du mot et la suppression de la voyelle finale « e ».

5-« Apantryi » —————▶pour désigner « peintre »

Le mot « peintre » a connu des changements importants dans sa construction morphologique originale. Il y a premièrement l'ajout de la marque du masculin de la langue kabyle au début du mot, des deux lettres « ei » succédant à l'initiale (p) et l'ajout de « ier » à la fin.

6-« Aminuisri » —————▶pour désigner « menuisier »

L'emprunt a entraîné des changements touchant les différentes parties du mot : au début en ajoutant de la marque du « a », au milieu par le remplacement de la voyelle « e » par « i », avec la transformation également de « ier » en « ri » à la fin

7-« Apostawi » —————▶pour désigner « postier »

Dans cet exemple, la transformation a touché le début et la fin du mot, il s'agit de l'ajout du « a » et du remplacement de « ier » par « awi ».

8-« Afarmasi », «Apharmacien », « pharmacienne » —————▶« pharmacien », pour transcrire ce terme les enquêtés ont adopté trois formes. Les deux premiers mots ont été modifiés au début, avec l'ajout de la marque obligatoire « a » et une transformation dans le premier au niveau de la syllabe finale « cien » remplacée par « si ». Concernant le troisième mot, les enquêtés ont donné la forme du féminin « pharmacienne », il est question ici d'un emprunt non construit.

9-« Amasiw », « Amasson », « Amasute », « Maswath » —————▶pour désigner « maçon »

Le terme « maçon » est proposé de quatre façons différentes en fonction de la région du communicant. La marque du masculin dans la langue source «a » a été ajoutée aux trois premières formes mais elle absente la dernière. Dans le deuxième mot la lettre « s » a été dédoublée et elle a substitué le « ç ». La duplication du « s » est due au fait que cette consonne se trouve entre deux voyelles, elle sert à éviter le son « z ». Nous remarquons ici le souci de l'enquêté d'appliquer la règle grammaticale du français concernant ce point de langue.

10-« Lacoiffure », « Takwaforth », « Acoifeur »—————▶pour désigner « coiffeuse/ coiffeur »

## CHAPITRE 2 ANALYSE DES DONNEES

---

Le premier exemple est écrit en langue française avec l'attachement de l'article défini du nom dans faisant un même bloc. Le deuxième a été transposé selon la grammaire de la langue kabyle en ajoutant la marque du féminin au début et à la fin du mot. Le troisième est écrit dans la forme du masculin du kabyle avec le chute de la lettre « f ».

11-« Akwizinyi » —————> pour désigner « cuisinier »

Cet exemple porte la marque obligatoire du masculin « a » au début, la substitution du « c » par le « k », le « ui » par « wi », le « si » par le « zi » « nier » par le « nyi ».

12-«Amicanicienne », «Amicanicien » —————> pour désigner « mécanicien »

En plus de la marque du masculin, le passage du mot du français vers le kabyle a entraîné les changements du « é » en « i ». Dans la premier le terme il y a le dédoublement de la consonnes « n » à la fin.

13-« Ataxillieur », « Ataxi », « Achiffeure » —————> pour désigner chauffeur

La marque du masculin « a » est ajouté pour les trois exemples, l'enquête désigne la locution *chauffeur de taxi* par le terme *taxillieur*. Le deuxième mot se présente sous une forme proche de celle de la langue cible. La structure du dernier mot est inhabituelle même en kabyle avec notamment l'ajout du « e » à la fin.

14- « Taferemlit » —————> pour désigner « infirmière »

Hormis les lettres du centre, ce mot se présente sous une forme quasi différente de la forme originale, avec l'ajout de la marque du féminin relative à la langue d'arrivée

15-« Agenior » —————> pour désigner « ingénieur »

Ce mot a également connu des changements dans certaines de ses parties. La syllabe « in » a été remplacé par la marque du masculin au début et la voyelle composée « eu » a été substitué par la voyelle simple « o ».

Les exemples traités ci-dessus montrent que les noms de métiers en kabyle empruntés à la langue française sont reçu différemment d'un enquête à un autre. Ils subissent des transformations majeures dans l'ensemble de leurs constituants. La marque obligatoire du singulier et du pluriel est toujours de rigueur les modifications touchent aussi le début, le

milieu et la fin du mot. Cela dit, la majorité des emprunts se présente sous une forme construite. Dans de rares cas, les informateurs reprennent la forme originale du mot.

#### 6.2.1.4. Les mots construits selon le plan phonique

Les exemples expliqués ci-dessous selon le plan phonétique sont des monèmes qui ont subi des transformations au niveau de l'aspect phonatoire. Ce changement s'opère régulièrement dans la prononciation des voyelles et parfois dans celle des consonnes selon les aspects diatopiques. Les exemples pris dans chaque modification sont en se basant sur la phonétique.

1-« Amasiw », « Amasson », « Amasute », « Maswath » —————→ [a m s i w] [a m a s ǎ]  
[a m s ɔ t] [m a s w a t]

Ces exemples sont des variations libres du point de vue de phonologique, celles-ci évoluent différemment dans le même environnement englobant des interlocuteurs différents d'où la variété des phénomènes tels que « siw », « sute », « swath » en fin du mot « maçon » sans altérer le sens de ces morphèmes. Cette situation s'explique soit par rapport aux facteurs géographiques ou sociaux (âge, sexe) par exemple déterminant les choix linguistiques.

2-« Ldentiste » —————→ [l d ǎ t i s t]

Le syntagme nominal « le dentiste » en français, ayant subi la chute de la voyelle « e » au niveau du déterminant, a pris la forme « Ldentiste » équivalent d'un mot en langue kabyle.

3-« Amanovere » —————→ [a m a n u v 3R]

Dans cet exemple, le changement se situe dans la prononciation du phone mi-ouvert /œ/ qui est remplacé par le phone /ɔ/ mi-fermé. Ce mot porte des changements d'ordre phonatoire, la substitution des deux phonèmes a entraîné une différence au niveau de la prononciation. Les deux unités partagent les mêmes caractéristiques elles sont arrondies<sup>40</sup>, palatales<sup>41</sup>, et antérieures<sup>42</sup>. Le degré d'aperture est le seul trait distinctif mais déterminant dans la construction du mots emprunté. Le deuxième changement réside dans l'ajout du phone /3/ à la dernière syllabique du mot qui provient du prolongement de la durée syllabique, de l'intensité sonore et de la hauteur mélodique de la syllabe.

<sup>40</sup>Concerne la forme des lèvres.

<sup>41</sup>Par voie du palais.

<sup>42</sup>La langue avance.

4-« Apostawi » —————→ [a POS T a wi]

Le changement subi au niveau de la syllabe est la transformation du « ier » en « wi ». Les deux phones sont immédiatement voisins de telle sorte qu'ils partagent des traits communs dans le point d'articulation (bilabiale) et le mode d'articulation (fricatifs, oraux, sonores), sauf que dans ce deuxième point l'un est vibrant (w) l'autre est latéral (ɥ).

Le deuxième changement se situe dans le remplacement du phone /i/ par le phone /e/. La distinction de ces voyelles réside dans la caractère fermé et semi-fermé de ces voyelles. Les deux phonèmes /i/ et /e/ sont oraux, antérieurs, non-arrondis, la seule différence entre ces deux unités et le degré d'ouverture.

5-« Apantaryi » —————→ [a P a n T a R J i]

Dans l'exemple ci-dessus, la syllabe « ein » est remplacée par « an », le changement touche l'articulation du mot, le phone /œ/ arrondi remplace le phone non-arrondi /ɛ/. Rappelons que les deux phonèmes partagent des traits phoniques communs : nasal (l'air passe dans le nez), antérieur, mi-ouvert.

D'après les exemples, l'intégration phonique des noms de métiers en kabyle emprunté à la langue française subissent transformations d'ordre phonique. Les traits déterminants sont le, degré d'aperture et le caractère arrondi/non arrondi des phonèmes. Les emprunts adoptent partiellement le système phonologique de la langue source sans que la morphologie originale du mot ne soit complètement altérée d'où le phénomène d'assimilation dans la prononciation des voyelles.

### 6.2.1.5. Le changement selon le plan morphologique

En Français, les syntagmes nominaux sont généralement formés par l'association du déterminant et du nom. Au masculin singulier à l'aide des articles définis et indéfini « le » et « un » ; au féminin singulier avec « la » et « une », au pluriel les mêmes articles sont adoptés « les » et « des ». Les noms de métiers en kabyle empruntés à la langue française relèvent des deux genres, leur passage s'accompagne par la suppression du déterminant et l'ajout soit du « a » ou du « t, th » respectivement pour indiquer le masculin et le féminin. Dans certain cas, le déterminant est repris partiellement comme par exemple dans le syntagme « le dentiste » qui devient « Ldentiste » en kabyle.

### **6.2.2. Le changement selon le plan sémantique**

Les noms de métiers ont gardé le même sens lors de leur intégration dans la langue kabyle, les changements touchent la partie graphique, phonique et morphologique. Sur le plan sémantique les signifiés sont identiques au sens originel. Le sens des noms de métiers en kabyle empruntés à la langue française ont le même usage dans la langue d'arrivée. D'ailleurs, la majorité des enquêtés les considèrent comme relevant de leur langue maternelle. Signalons qu'une fois dans la langue kabyle ces emprunts peuvent véhiculer d'autres significations dans le discours. Ce point sera traité plus loin dans ce présent travail.

### **6.2.3. La composition**

Les noms de métiers sont rarement formés par composition, parmi les mots collectés nous enregistrons que deux cas. Il s'agit d'un mot composé d'un nom et d'un complément de nom introduit par une préposition comme le syntagme nominal « femme de ménage ». Il est intégré sans subir aucun changement en gardant la même forme que la langue source c'est un emprunt non construit. Le deuxième est un mot composé de deux mots séparés par un blanc, avec l'attachement de la particule « n » à la deuxième lexie, préposition indiquant la possession en langue kabyle. Le vocable correspondant aux caractéristiques évoquées dans la deuxième partie du paragraphe est « Tachikhets nelikole ». Ses constituants sont empruntés l'arabe dialectale et au français.

## **7. Les emprunts aux autres langues**

Concernant les noms de métiers, la langue kabyle emprunte aussi à des langues autres que le français, notamment à l'arabe soit dialectal soit standard. Cela témoigne du plurilinguisme des locuteurs kabyles. Comme il est admis la langue arabe possède deux variétés linguistiques (l'arabe classique et populaire). Les communicants évoquent divers emprunts avec une préférence pour l'arabe dialectal comme nous pouvons le vérifier dans les exemples « Ahefaf-tahfaft ». Le mode opératoire est le même que la langue française dans le sens où ces emprunts subissent les mêmes changements morphologiques (voir l'exemple précédent), c'est-à-dire avec l'ajout de la marque du féminin et du masculin de la langue

kabyle. Par contre certains mots comme « Tbib-Tviv » venant de l'arabe standard passant par l'arabe dialectal pour aboutir dans la langue source (kabyle). Ces deux unités commencent par une consonne forme existante aussi en langue kabyle. Ces emprunts sont dus au contact entre le kabyle et l'arabe surtout avec la position géographique des wilayas berbérophones limitrophes des villes arabophones comme Alger, Sétif, El Bordj.

Le mélange de ces variétés linguistiques s'explique par le fait que les enquêtés évoluent dans un contexte où le contact des langues est l'une des constantes sociolinguistiques. De ce phénomène résultent le bilinguisme et la diglossie comme c'est le cas dans notre corpus. L'usage de l'arabe standard et du français est dû au fait que cette langues sont enseignées dans l'école algérienne. L'arabe populaire marque sa présence vu son statut de langue véhiculaire en Algérie. Ces langues sont associées au kabyle, langue maternelle des communicants.

L'analyse des lexies révèlent le caractère plurilingue des emprunts. Selon les communicants ce phénomène provient de la colonisation (1830-1962) ayant duré plus d'un siècle et le fait que le français soit maintenu comme langue de l'administration, de l'école et de la communication dans la période post-dépendance. Outre le français, quelques enquêtés ont cité des noms de métiers respectivement en anglais « teacher », en allemand « frau » (enseignant) en français ; en espagnol ils ont donné le mot « policia », (policier) en français. Dans ce cas de figure, les emprunts recueillis renvoyant à divers idiomes s'explique par la filière langues étrangères<sup>43</sup> dans laquelle cette catégorie d'enquêtés est inscrite au lycée. Cela nous amène à dire que la filière d'études peut être considérée comme facteur social déterminant dans la production langagière.

### **7.1. Les emprunts tronqués**

La troncation des mots se présente sous forme de lexies qui ont subi la suppression d'une syllabe. Cette opération peut toucher aussi bien le début du mot « Agenior » au lieu d'« ingénieur » ou la partie finale du terme «acordonie » au lieu de « cordonnier ». Le communicant supprime les particules « in » et « r ». Ainsi, le « a » et le « ie » remplacent le suffixe « in » et « ier » comme illustré dans le tableau ci-dessous.

---

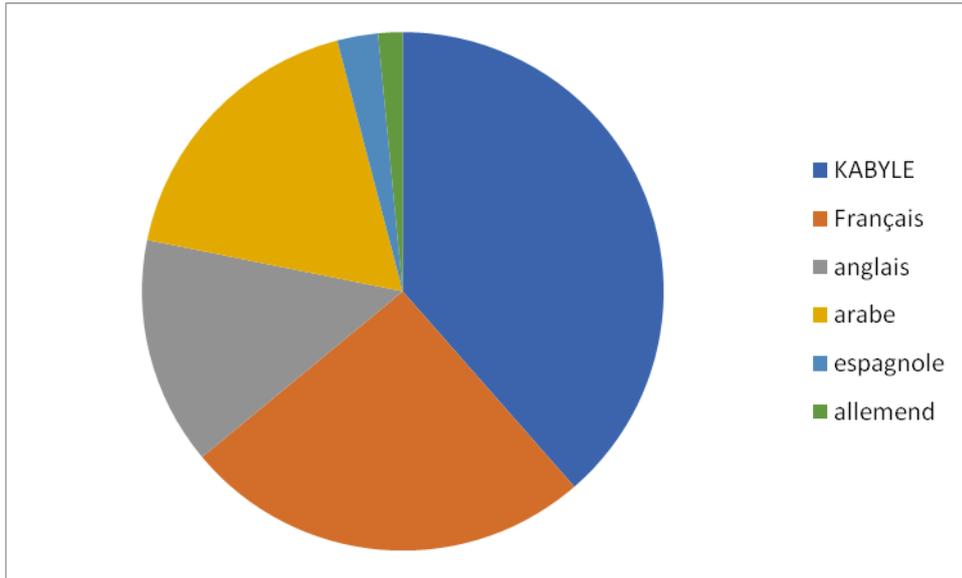
<sup>43</sup>La filière langues étrangères dans l'enseignement secondaire consiste à ce que l'élève étudie une 3<sup>ème</sup> langue étrangère à savoir l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le russe et en fonction de l'établissement dans lequel il est inscrit.

Formes de la langue cible (français)	Formes dans la langue source (kabyle)	Première syllabe (aphérèse)	Dernière syllabe (apocope)
Cordonnier	Agenior	In	/
Ingénieur	Acordonie	/	R

**Tableau -04-** la troncation des emprunts

## 8. Le classement des langues selon la désignation des noms de métiers

D'après les réponses aux questions III & IV (voir questionnaire), les communicants ont classé les langues qui leur sont suggérées selon un ordre de préférence. Les enquêtés ont mis le kabyle en tête de liste vu qu'il est considéré comme langue maternelle et langue d'usage quotidien même si les données recueillies montrent que la majorité des noms de métiers proviennent de la langue française sous forme d'emprunts. En deuxième position vient la langue française, les informateurs justifient ce classement vu qu'ils considèrent le français comme langue de travail et riche sur le plan du vocabulaire. L'anglais vient en 3<sup>ème</sup> position ; les enquêtés le considèrent comme langue de la recherche scientifique par excellence, ils justifient aussi la position qui lui a été attribuée en raison de son statut de 2<sup>ème</sup> langue étrangère. dans l'enseignement L'arabe occupe la 4<sup>ème</sup> place vu son caractère officiel, il est aussi la langue de travail pour une minorité d'enquêtés. L'espagnol et l'allemand sont évoqués uniquement par les enquêtés ayant suivi la filière langues étrangères au lycée d'où leur classement respectivement en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> rang. Ces données sont représentées sous forme de quotas dans le schéma et selon le pourcentage dans le tableau, ci-après.



**Figure -1-classement des langues selon de préférence**

De ce classement, il en ressort que les enquêtés bien qu'ils sont ouverts sur d'autres langues ils ont une prédilection à leur langue maternelle qu'ils ont classée en première position.

Langues	Pourcentage
Kabyle	38,57%
Français	25,38%
Anglais	14,21%
Arabe	17,76%
Espagnole	2,53%
Allemand	1,52%

Tableau-05- Classement des langues selon le pourcentage

### 8.1. Fréquence des noms de métiers en langues française et kabyle

Selon les réponses à la question II dans laquelle les enquêtés ont été sollicités en vue de fournir des exemples de nom de métiers dans la leur langue maternelle (kabyle) ou dans leurs langues de scolarisation ou de travail (français, anglais, arabe, allemand, espagnol), nous constatons qu'hormis quelques termes relevant du tamazight comme *aselmad* (enseignant),

*amejay* (médecin), *amyaru* (écrivain), *anemhal* (directeur) la majorité des noms de métiers proposés sont des emprunts à la langue (voir figure 2) française même si les informateurs sont kabylophones et qu'une partie des informateurs sont inscrits dans la spécialité Langue et Culture Amazighe.

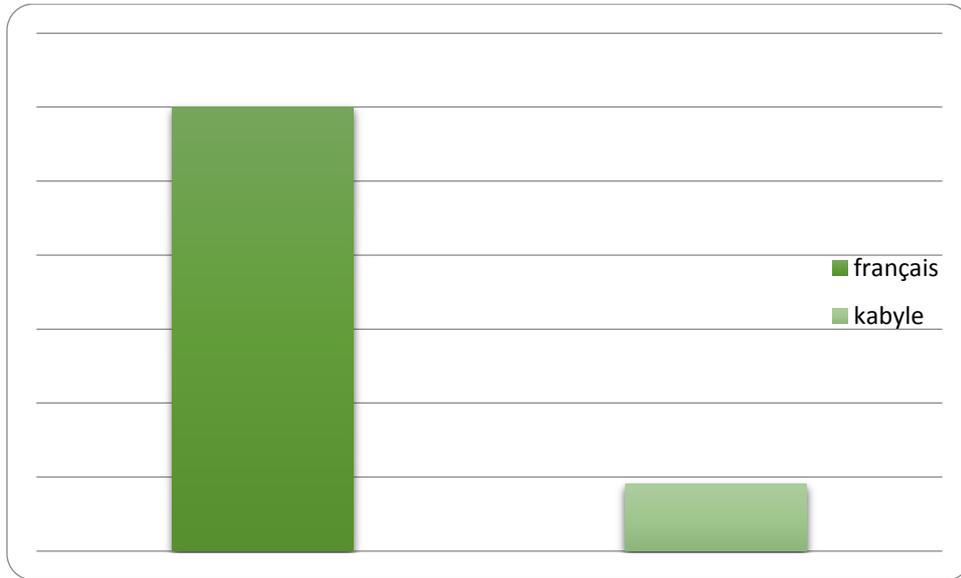


Figure 2. Noms de métiers selon leur provenance linguistique

Il faut rappeler que les enquêtés ne se contentent d'emprunter les mots aux autres langues. En effet, même si la lexie est étrangère elle subit une reconfiguration selon la structure morphologique de la langue d'arrivée (le kabyle) tout en gardant leurs caractéristiques grammaticales d'origine du point du genre ; nous citerons à titre d'exemples *apharmacienle* (pharmacien) *taferemlit l'* (infirmière).

### 8.2. Les variations morphologiques et sociolinguistiques

Certains emprunts n'adoptent pas une seule forme, ils adoptent une multiplicité de structures morphologiques quand ils passent dans la langue source. L'exemple le plus pertinent à ce propos est le mot *maçon*. Les variations d'ordre formel sont dues aux dimensions sociales des enquêtés entre autres le sexe, l'âge et l'origine géographique.

L'analyse des données a montré que le variation diachronique (âge) et diagénique (sexe) ne sont pas déterminantes dans le choix de la forme de la lexie. En revanche la

variation diatopique relevant de l'espace géographique est très pertinente en ce sens que pour le mot *maçon*, les enquêtés proposent 4 signifiants différents. Les informateurs issus des communes de Bejaia, Adekar, Sidi-aich et Timezrit optent pour la forme *amasiw*. Par contre les enquêtés des communes situées dans la Vallée de la Soummam comme Akbou et de Tazmalt emploient le terme *amaswath* ou *maswath*. Cela montre plus de régularité chez les enquêtés provenant de la deuxième région géographique à savoir Adekar, Bejaia, de Sidi-aich, et Timezrit.

Variables sociales Mot	Sexe	Commune	Age	Nombre
Amaswath / Maswath	Femme	Akbou, Tazmalt	18-21	4
Amasiw	Homme / Femme	Adekar, Bejaia, Sidi-aich, Timezrit	23-25a	4

Tableau-06-

## 9. La relation de synonymie entre les noms de métiers

Pour évoquer certains métiers les enquêtés utilisent différents mots (voir le tableau ci-dessous). Par exemple pour une personne exerçant la médecine peut être désignée par *docteur* ou *médecin*. Ces deux termes ne sont des équivalents absolus puisque le titre docteur désigne également un grade universitaire. En revanche Tachikhets nelikole est l'équivalent absolu de *maitresse d'école* et *d'enseignante*. C'est le même cas de figure pour *Taxillieur* équivalent absolu de *Chauffeur de taxi*. Concernant donc les relations sémantiques nous avons dégagé deux types de rapports entre les mots : synonymie relative et synonymie absolue.

Les mots empruntés	Variété linguistique d'origine	Le synonyme	Type de synonymie	
			Relatif	Absolu
Docteur	Français	Médecin	peut s'employer pour designer quelqu'un ayant un grade universitaire	/
Tachikhets nelikole	Français (locution)	Maitresse d'école, Enseignante	/	aucune nuance entre les termes.
Taxillieur	Français (algérien)	Chauffeur de taxi	/	aucune nuance entre les termes.

Tableau-07- Relations sémantiques

### 10. Les relations hiérarchiques des noms de métiers

Les noms de métiers empruntés entretiennent des relations hyperonymiques et hyponymiques (génériques/ spécifiques) d'ordre *partie-tout*. Chaque unité linguistique est classée dans une catégorie sémantique précise selon l'univers de référence auquel elle renvoie. L'étude du corpus de ce point de vue-là nous a permis de dégager une classe et une catégorie lexicales<sup>44</sup>. Les catégories lexicales dégagées après l'analyse du corpus sont : la santé, la sécurité, la formation, la cuisine, la construction, la réparation, la navigation, etc. Le schéma (figure 3) représente dans le détail cette classification. L'analyse permet d'étudier la distinction entre les relations d'hyperonymie et d'hyponymie. L'hyperonymie englobe les unités linguistiques relevant du *tout*, il s'agit d'un domaine générique qui implique des domaines partitifs qui à leur tour se divisent en sous-domaines et qui se recoupent par des traits communs. Par exemple *docteur*, *médecin*, *pharmacien* et *vétérinaire* sont des sous-catégories relevant de la

<sup>44</sup>La classe lexicale Métier englobe la catégorie lexicale Commerçant, cette dernière se déploie en des sous-catégories lexicales.

## CHAPITRE 2 ANALYSE DES DONNEES

catégorie lexicale *santé* appartenant à la classe lexicale *métier*. Le trait significatif qu'ils partagent consiste en ce qu'il s'agit de métiers consistant à prodiguer des *soins*. Nous avons illustré cette hiérarchisation dans le tableau ci-dessous en classant les unités lexicales par ordre d'importance (hiérarchique). En capital gras (classe), en gras (catégorie) et en italique (sous-catégorie).

Classe lexicale	Catégories lexicales	Sous-catégories lexicales
<b>METIER</b>	<b>Santé</b>	- <i>Dentiste</i> - <i>Médecin</i> - <i>Vétérinaire</i> - <i>Pharmacien</i> - <i>Docteur</i>
	<b>Droit</b>	- <i>Juge</i> - <i>Avocat</i>
	<b>Sécurité</b>	- <i>Policier</i> - <i>Pompier</i> - <i>Gendarme</i>
		-

Tableau-08-Relations de hiérarchisation des unités lexicales

Le terme *commerçant* représente une catégorie lexicale qui englobe des sous-catégories lexicales renvoyant à tout métier dont l'individu exerce une activité lucrative. De point de vue, nous pouvons classer dans cette catégorie hyponémique des termes qui n'ont à première vue aucune relation sémantique. Nous citerons à titre d'exemples : *vétérinaire*, *pâtissier*, *mécanicien*, *couturière*. Le point commun qui peut les réunir consiste en ce que ces professions génèrent des gains. Cela nous amène à déduire qu'un terme partitif peut appartenir à plusieurs catégories lexicales suivant le corpus dans lequel il est saisi. Ici, nous pouvons les classer dans la catégorie *argent*. Par conséquent les catégories lexicales peuvent entretenir des relations de co-hyponymie dans le sens où par exemple *médecin* peut relever

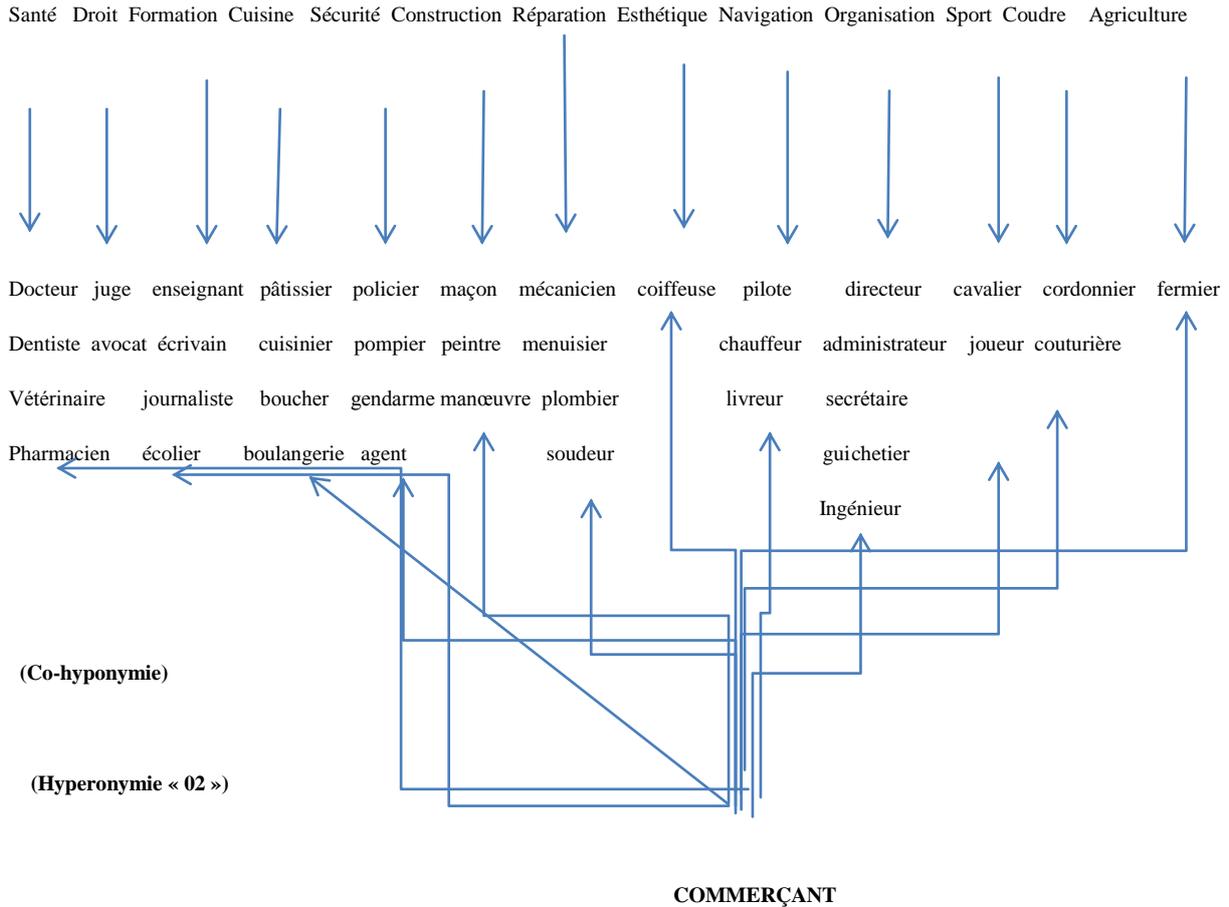
## CHAPITRE 2 ANALYSE DES DONNEES

des catégories *santé* et *argent* au même temps. A l'aide du schéma suivant, nous pouvons dégager différents relations de hiérarchisation (hyperonymie et hyponymie).

### METIERS

(Hyperonymie « 01 »)

(Hyponymies)



-Figure 03-

La représentation ci-dessus montre la relation hiérarchique qui caractérise par exemple le rapport entre le terme *métier* qui est générique et les secteurs qui lui sont typiques configurant des relations d'hyponymie représentant des termes spécifiques remplissant des fonctions précises. Exemples : le médecin et le vétérinaire *soignent*, or le premier prend en charge des *humains* alors que le second traite les *animaux*.

Dans les relations d'hyponymie, il existe une différenciation entre les noms de métiers appartenant à la même catégorie lexicale. Les traits sémantiques peuvent donner lieu à des distinctions de différentes natures. Le domaine de la santé par exemple englobe des métiers de

grades et de statuts variables. Les métiers *médecin* et *infirmière* peuvent désigner des employés collègues exerçant dans le même établissement (hôpital) Cependant, ils ne véhiculent pas la même image dans l’imaginaire collectif. Les premier relève du prestige alors que le second est ordinaire. D’un point de vue plus général, les enquêtés interrogés réunissent des métiers dans une même catégorie lexicale en mettant l’accent sur le terme *compétence*, pour eux *médecin* est relié à une approche générale en revanche *dentiste* et *pharmacien* ont des traits spécifiques (soin dentaire, vente de médicaments).

Cette analyse peut être généralisée aux autres catégories lexicales d’une manière détaillée, nous avons pris comme exemple d’étude approfondie la catégorie santé pour illustrer en quoi consistent la hiérarchisation et les relations sémantiques.

### 11. L’étiquetage sémantique des noms de métiers

Il est à noter que le lien qui rapproche le sens des noms de métiers est bien celui de « trait sémantique », il s’agit d’un ensemble d’étiquetages sémantiques distinguant un métier d’un autre. À partir du corpus, nous avons dégagé des points de rencontre entre la profession et ce qu’elle peut impliquer en termes de matière première (tableau 1), le mode opératoire (tableau 2), le moyen de communication (tableau 3), le cadre d’action (tableau 4).

Dans ce tableau nous avons mis l’accent sur les matières premières (fer, bois, tissu) utilisées par divers professionnel. Ces métiers sont mis en rapport à travers la sous-catégorie lexicale *matière première*.

<b>Artisanal</b>			
<b>PIERRE</b>	<b>FER</b>	<b>BOIS</b>	<b>Tissu</b>
Maçon – manœuvre	Soudeur –mécanicien	Charpentier- menuisier	Couturière –cordonnier
Fabrication et Production			

Tableau-09

## CHAPITRE 2 ANALYSE DES DONNEES

Ce tableau renvoie au mode opératoire de la navigation qui peut s'effectuer selon canaux de transport différents à savoir : l'air, la route. Ces éléments indiquent une locomotion dont le moyen de transport varie.

<b>Navigation</b>		
<b>Par air</b>	<b>par route</b>	<b>A pied</b>
Pilote	Chauffeur de taxi- chauffeur	Livreur
Transport		

Tableau-10-

La catégorie lexicale *formation* englobe plusieurs métiers qui font usage de la langue qui est leur point commun. Par exemple dans le domaine de l'enseignement maîtresse et écolier utilisent le même moyen de communication (une langue donnée) dans l'enseignement-apprentissage.

<b>Formation</b>		
Maitresse	Ecolier	Ecrivain
Education		écrivain public   auteur
Langue		

Tableau -11-

Juge, avocat, policier et gendarme sont des métiers différents mais ils collaborent dans le cadre de la loi. Ils peuvent être englobés dans la catégorie *droit-sécurité*.

<b>Droit Sécurité</b>			
Juge	Avocat	Policier	Gendarme
Justice		Ame	
Loi			

Tableau -12 - Droit/sécurité

## 12.Sens des mots en linguistique et dans le discours

Dans ce tableau nous avons procédé au classement de quelques unités lexicales de notre corpus selon deux points de vue : le sens tel qu'il apparait dans le dictionnaire et les significations des noms de métier attribuées par nos enquêtés à ces mêmes termes. A titre illustratif, nous avons choisi le terme commerçant que nous avons détaillé ci-après. Les autres noms de métiers sont également étudiés selon le même procédé pour d'amples détails, ils sont consultables en annexes.

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Commerçant	Qui commerce	-relationnel, opportunité -riche, intelligent -connais la gestion -une personne sociale. -économique -homme d'affaire	-coûteux -pillage, voleur -malin, rusé -pingre -vicieux -exorbitant, profiteur

Tableau-13-

D'après la liste des unités lexicales du tableau ci-dessus et au-delà de leurs sens premier<sup>45</sup> les noms de métiers recouvrent un éventail de significations dans le discours. Tous les métiers dégagent deux rapports de sens soit *positif* soit *négatif*. Chaque nom de métier, selon les enquêtés, véhicule des qualités ou des défauts ou bien les deux caractéristique à la fois. Les enquêtés donnent des appréciations mélioratives ou péjoratives aussi bien pour les domaines intellectuel qu'artisanal.

L'analyse qualitative réponses aux questions ouverts concernant les noms de métiers montrent que les enquêtés expriment des opinions diverses évoquant la capacité mentale, les connaissances, l'habilité et le développement. Les informateurs classent également els métiers en deux catégories : intellectuelle (ingénieur, médecin, pharmacien) et manuelle (peintre, menuisier, manoeuvre, couturière). Les deux types de métiers requièrent des facultés

<sup>45</sup>Tels qu'ils sont définis dans le dictionnaire.

intellectuelles et un savoir-faire manuel. D'autres caractéristiques leur sont aussi associées respectivement à savoir l'intelligence, la créativité et l'invention. Les métiers de *juge* et d'*avocat* sont considérés comme des professions relevant du respect des lois, en d'autres termes de l'*éthique* et de la *déontologie*. La *maçonnerie* par contre se caractérise par la *simplicité* et la *coiffeuse* est synonyme de *beauté* et d'*élégance* surtout de l'*amabilité*. Après avoir donné quelques noms de métiers symbolisant des qualités, nous présenterons quelques professions auxquelles les informateurs ont attribué des défauts.

Ces métiers sont jugés péjorativement par les enquêtés, ils n'épargnent aucune profession soit-elle intellectuelle ou manuelle. Les informateurs profèrent soit des jugements défavorables soit des répercussions négatives à l'égard de toutes les activités professionnelles. Le maçon et le manœuvre par exemple « finissent jamais leur travail », ces métiers son aussi synonyme de « fatigue ». Le mécanicien donne une mauvaise image par sa « négligence ». Les enquêtés font également constat de quelques métiers prestigieux comme le juge qui « ne sert à rien ». Cela témoigne du manque de confiance en la justice algérienne.

En somme, les noms de métiers ne sont pas pris uniquement dans leur le sens dénoté. Les significations à propos de ces lexies foisonnent en effet si le sens dictionnaire est de rigueur d'une manière générale il n'en demeure pas moins que le sens des noms de métiers jouissent d'un statut bien particulier dans le discours au sein de la société kabyle. Certes la langue décrit objectivement le rôle et la fonction de chaque monème, mais une fois les mots sont utilisés dans le cadre discursif ils sont frappés subjectivité. Ainsi, le sens explicite cède la place à l'implicite. Les noms de métiers désignant à première vue des activités humaines revêtent une noria de significations selon le contexte de leur utilisation.

### **13.Sémantique(s) noms de métiers**

Dans l'usage, les noms de métiers véhiculent des *qualités* ou des *défauts* pour les locuteurs kabylophones. En comparant, les noms de métiers intellectuels et artisanaux, le sens donné en qualité est beaucoup plus présent dans les professions intellectuelles par rapport aux professions artisanales. L'enquête a révélé que les caractéristiques positives et négatives dans les métiers dits intellectuels sont en nombre égal. D'une part, ces traits distinctif répondent à une logique de hiérarchisation allant d'un aspect *négatif* à un aspect *hautement négatif* - médecin : glouton/ erreur médicale. D'autre part, ce degré s'exprime également

## CHAPITRE 2 ANALYSE DES DONNEES

d'un point de vue *positif* ou *très positif* – médecin : responsable/ sauveur. Et d'opposition : professionnel/ erreur médicale.

Ce clivage et cet ordonnancement sont aussi présents dans les métiers artisanaux. Signalons que les défauts attribués à ce type de professions sont plus important en termes de quantité par rapport aux métiers intellectuels. Le caractère négatif domine par conséquent dans les métiers de *plombier, maçon, menuisier* et *mécanicien*. A travers la question d'opinion que nous avons soumise aux enquêtés le nombre des *tares* est supérieur à celui des *qualités*. Dans leur discours, les personnes interrogées ont évoquées quelques points positifs et plusieurs *vices* dont voici un échantillon :

- **Maçon** :

\* **Opposition** : *créatif/menteur, (voir tableau ...)*

\* **Hierarchisation négative** : *il ne finit jamais son travail/ il ne construit pas sa propre maison.*

\* **Hierarchisation positive** : *Simple/créatif*

Métier	Opposition	Hierarchisation positive	Hierarchisation négative
Médecin	Professionnel ; erreur médicale	Responsable ; sauveur	Glouton ; erreur médicale
Maçon	Créatif ; menteur	Simple ; créatif	il ne finit jamais son travail ; il ne construit pas sa propre maison

Tableau-14-

Chaque métier distingue divers types de sens qui renvoient aux expériences des enquêtés dans leur discours par exemple

-**Transfert de sens** : dans ce type de transfert, des lexies sont greffées aux noms de professions soit en qualité soit en défaut dans les deux domaines (intellectuel et artisanal). Le terme « tricheur » est utilisé pour désigner le dentiste et le maçon négativement. Le mot policier de « harceleur » il signifie également « celui qui provoque ». Aux métiers artisanaux comme coiffeuse, les enquêtés ont attribué des qualificatif comme « analphabète » ou « celui qui ne sait rien ». Par contre le terme *cordonnier* est positivement apprécié, il est assimilé au

mot « écologiste » dans le sens où il désigne « celui qui protège l'environnement ». L'adjectif « créatif » est associé aux métiers de *manœuvre, maçon, peintre, menuisier*.

**-Extension de sens :** dans ce cas de figure, le sens du mot recouvre d'autres domaines que le sien. Par exemple, le terme artiste est attribué à d'autres métiers comme couturier, peintre, pâtissier et enseignant. Ainsi, ces professions acquièrent le statut « d'art ». Les enquêtés désignent la couturière comme « celle qui fait des créations ». Les métiers de docteur et de commerçant sont associés à la « richesse

**-Restriction de sens :** les enquêtés réduisent les noms de certains métiers exclusivement à un sens restreint. Par exemple le nom coiffeuse à « l'esthétique »

**-Métaphorisation :** notre corpus contient aussi des expressions métaphoriques. Tantôt les métiers sont glorifiés, tantôt ils sont caricaturés. Le terme dentiste est élevé au rang de « héros ». Le mot *docteur* signifie « celui qui donne de la vie », le « sauveur », La figure utilisée dans ces exemples est l'hyperbole. Le même terme peut également être pris dans un sens négatif. Docteur est utilisé ironiquement pour désigner un individu manquant « *d'intelligence* ».

### Conclusion

Au terme de ce travail ayant porté sur les noms de métiers en kabyle empruntés à la langue française collectés auprès des étudiants de la Faculté des Lettres et des Langues de l'université de Bejaia, nous avons abouti à des résultats d'ordre formel et sémantique. L'étude du corpus a permis de mettre en évidence les caractéristiques des emprunts. Sur le plan morphologique, les unités lexicales subissent des modifications par la chute de morphèmes sur l'ensemble du mot dans ses parties initiales et finales ainsi que dans le radical. Le point le plus marquant consiste en ce que les emprunts adoptent la structure de la langue source, notamment avec l'ajout de la marque obligatoire du genre masculin « a » et féminin « th ».

Du point de vue du contact des langues, le kabyle n'emprunte pas uniquement à la langue française mais également à l'arabe dans ses variétés haute et basse. C'est-à-dire l'arabe dit classique ou standard et l'arabe dialectal. Sur le plan statistique la variété populaire surclasse la variété standard vu que la première jouit d'un usage véhiculaire alors que la seconde est uniquement pratiquée à l'école. Cette influence plus ou moins importante de l'arabe populaire est due à la proximité géographique de la Kabylie avec des wilayas arabophones comme Alger, Sétif, Jijel et El Bordj.

Sur le plan sémantique, les enquêtés en plus du sens dénoté ont classé les métiers en diverses catégories. Tout d'abord, suivant moyens mis en œuvre pour els accomplir. Ils ont classé les métiers comme médecin, pharmacien dans la catégorie intellectuelle, alors que les professions maçon, mécanicien par exemple sont catalogués dans la classe manuelle. L'effort fourni d'un point de mental et physique est déterminant dans la distinction entre ces métiers. Dans une perspective discursive, les informateurs ont attribué soit des qualités ou des défauts aux différents métiers.

Les données du corpus nous ont permis également d'étudier les relations de hiérarchisation et sémantiques. A travers l'analyse, nous avons dégagé le métier comme classe lexicale hyperonymique englobant des catégories lexicales hyponémiques qui à leur se déclinent en sous-catégories lexicales. Nous avons également soumis le corpus à l'étiquetage sémantique qui est prolifique sur le plan paradigmatique puisqu'il peut générer des champs lexico-sémantiques à souhait. Dans cette partie de notre travail, nous avons exploré les notions de ressemblance et de divergence.

# CONCLUSION GENERALE

## CONCLUSION GENERALE

---

Pour conclure, notre recherche qui s'inscrit dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master, nous allons rappeler les points essentiels que nous avons essayé de développer dans les pages qui précèdent. Comme mentionné en haut, le travail porte sur les noms de métiers en berbère, plus précisément en kabyle empruntés au français. Dans un premier temps, nous avons mené une enquête à travers un questionnaire qui a été distribué à des étudiants de la Faculté des Lettres et des Langues. Les données recueillies ont été soumises à une analyse quantitative et qualitative.

D'une part, il est question d'une analyse lexicologique à travers laquelle nous avons dégagé des classes de mots selon trois critères : mots simples, mots composés, expressions figées, locutions prépositionnelles ou adverbiales c'est-à-dire nous avons fait une étude selon la formation des lexies. Les emprunts construits ont été étudiés sur le plan phonétique en faisant ressortir des changements au niveau de la prononciation dans la langue maternelle des enquêtés. Selon le plan graphique, les unités recueillies ont subi des transformations sur le plan orthographique. Nous avons également traité la dimension sémantique du point dénoté et connoté dans la langue source (le kabyle). Signalons que ces modifications n'ont changé la nature grammaticale des emprunts dans le sens où ils ont gardé le même genre que dans la langue cible (le français).

Les noms de métiers empruntés à la langue française relèvent d'activités artisanales ou intellectuelles. Les enquêtés nomment les professions en langue française vu que le lexique de la langue kabyle en est dépourvu. En d'autres termes, le vocabulaire de la langue française remplace ce volet manquant au kabyle. D'ailleurs, même les étudiants inscrits dans la filière Langue et Culture Amazighes ne possèdent un répertoire linguistique suffisant pour désigner les noms de métiers dans leur langue maternelle. En somme, la langue kabyle n'est pas en mesure de nommer tous les métiers.

La formation des noms de métiers généralement s'opère en général par la dérivation ou la composition. Ces deux procédés sont quasi absents dans notre corpus hormis le mot *taxieur* et la locution *tachikhets nelikole*. Sur le plan morphologique, la plupart des noms de métiers portent la particule du masculin ou du féminin de la langue kabyle à savoir le « a » et le « th ». Rappelons que le phénomène de l'« emprunt » reste un moyen fondamental pour désigner les noms métiers. Il est commun à toutes les professions dans la région de la Kabylie, excepté quelques lexies comme *aselmad*, *ameyaru*, *amenay* et *amejay*. Nous avons aussi

## CONCLUSION GENERALE

---

effectué une étude sociolinguistique à l'aide de laquelle nous avons ressorti les représentations socioéconomiques des métiers en question en exploitant les notions de classes sociales et l'espace géographique des enquêtés.

D'autre part, l'étude sémantique a permis d'explorer les différentes significations des noms chez nos enquêtés. Notre recherche a mis en lumière les relations sémantiques existant entre les noms de métiers collectés. Les noms de métiers que nous avons étudiés entretiennent des rapports de hiérarchie et de ressemblance. En revanche, les relations de polysémie de d'antonymie ne sont très fréquentes. Les lexies portent d'autres sens au-delà de leur sens premier vu que les noms de métiers véhiculent des qualités et des défauts voire les deux au même temps. Cela témoigne de l'impact du métier exercé d'un point de vue social. Les enquêtés font référence dans leur représentation de ces métiers selon les expériences qu'ils ont eues avec les individus exerçant ces métiers. En effet, dans certains cas ils leur attribuent des qualités, dans d'autres des défauts. Les opinions varient d'un degré à un autre du bon vers le meilleur (attitude positive) du mauvais vers le pire (attitude négative).

A travers cette recherche, nous espérons avoir apporté quelques éléments de réponses concernant la désignation des noms de métiers en langue kabyle. Nous avons essayé de rendre compte du phénomène de l'emprunt vu sa grande importance dans l'enrichissement du vocabulaire des langues, entre autre le kabyle. Cette étude a montré aussi que le locuteur kabylophone ne se contente d'emprunter le mot selon sa forme d'origine dans la langue cible mais essaie de l'adapter à sa langue maternelle sur le plan morphologique et va jusqu'à lui attribuer des sens connexes provenant de sa propre culture.

Dans une perspective d'un travail futur, il sera intéressant de se pencher sur l'analyse morphologique et sémantique dans le cadre du traitement automatique des langues domaine qui nous passionne et dans lequel nous souhaiterions nous spécialiser.

REFERENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- ALENA POLICKA**, « initiation à la lexicologie française », Masarykova univerzita, Brno, 2014.
- ALISE LEHMANN., MARTIN-BERTHET**, introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie, Paris, Dunod, 1998
- CHRISTIAN BAYLON-XAVIER. MIGNOT**, initiation à la sémantique du langage, Nathan édition, 2000
- DENIS APOTHELOZ**, la construction du lexique français, Ophrys, 2002.
- DUBOIS, J., GUESPIN, L., GIACOMO, M.**, « Larousse, linguistique & science du langage », Larousse, 2007.
- FRANÇOIS CORBLIN**, cours de sémantique introduction, Armand colin, 2013
- FRANÇOIS GAUDIN, LOUIS GUESPIN**, initiation à la lexicologie française de néologie au dictionnaire, Duculot, Bruxelles, 2000.
- FRANCK NEVEU.**, lexique des notions linguistiques, Armand colin, 2005.
- GILLES SIOUFFI, DAN VANRAEMDONCK**, 100 fiches pour comprendre la linguistique, Bréal, Rosny, 1999.
- GILLES OUELLET, DOMINIC ROY & ALAIN HULOT**, Méthodes quantitatives en sciences humaines, Modulo, 2010,
- IGOR MEL'CUK / JASMINA MILICEVIC**, introduction à la linguistique, Hermann, Paris, 2014.
- INJOO CHOI-JONIN / CORINNE DELHAY**, introduction à la méthodologie en linguistique, Strasbourg, 1998
- JOËLLE GARDES-TAMINE**, la grammaire 1. Phonologie, morphologie, lexicologie, Armand Colin, Paris, 2005.
- JOSETTE REY DEBOVE**, la linguistique du signe-une approche sémiotique du langage, Armand Colin, Paris, 1998
- LAROUSSE**, « livre de Bord, savoir rédiger », Larousse, 1997.
- MARIE FRANÇOISE MORTUREUX**, la lexicologie entre langue et discours, Paris, 1997
- MARIE-LOUISE MOREAU**, sociolinguistique concepts de base, Mardaga, 1997.
- MARINA YAGUELLO**, le grand livre de la langue française, Paris Seuil, 2003.
- Merzouk Sabrina**, « analyse des phénomènes néologiques : emprunt, dérivation et siglaison en situation de contact entre français, arabe et berbère dans la presse écrite en Algérie », 2011.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

**MICHEL PAILLARD**, lexicologie contrastive anglais-français, formation des mots et construction du sens, Ophrys, 2000.

**PATRICK CHARAUDEAU.**, grammaire du sens et de l'expression, édition HACHETTE Education (professeur à l'université de Paris, 1992).

**PIERRETTE CROUZET-DAURAT.**, « chef, cheffe, cheffesse : norme, usage et nouveaux outils pour la féminisation des noms de métiers », Université Paris 13

**QUEFELECA. & YACINE DERRADJI & SMAALI-DEKDOUK.**, le français en Algérie lexique et dynamique des langues, Université Francophones.

**SEGHIER HOURIA.**, « Lexicologie-sémantique », chargée de cours et de TD.

**WIKEPEDIA**

**WIKTIONNAIRE.**

# ANNEXES

# ANNEXES

## Le premier questionnaire

Age : .....	H <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	Enseignant <input type="checkbox"/>	Etudiant <input type="checkbox"/>
Diplôme : .....	Année d'étude : .....		Spécialité : .....	
Commune : .....				
Langue maternelle : .....			Langue de travail : .....	

**I. Vous désignez souvent les noms de métiers :**

Dans votre langue votre maternelle  Dans une autre langue

Cochez une seule réponse.

**II. Citez quelques noms de métiers dans l'une ou plusieurs langues ci-après (de 1 à 5)**

Kabyle	Français	Anglais	Arabe	Espagnol	Allemand
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....

**III. Classez ces langues de 1 à 6 selon les préférences que vous accordez à celles-ci (les langues) dans la désignation des noms de métier :**

Kabyle Français Anglais Arabe Allemand Espagnol

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....

**IV. Justifiez votre classement dans la question (III)**

## ANNEXES

---

.....  
 .....  
 .....

### Le deuxième questionnaire

Age : ..... H  F  Enseignant Et  iant

Diplôme : ..... Année d'étude : ..... Spécialité : .....

**Quel sens peut véhiculer les noms de métiers cités ci-dessous soit en qualité soit en défaut en suivant l'exemple proposé ?**

Mots	Sens dans le dictionnaire	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Pharmacien	Celui qui exerce la pharmacie.		radin
Avocat	Expert en droit.		
Chauffeur	Celui qui conduit une automobile.		
Coiffeuse	Femme dont le métier est de couper les cheveux.		
Commerçant	Qui commerce.		
Cordonnier	Personne qui fabrique et qui vend des chaussures.		
Couturière	Femme qui exécute travaux de couture.		
Dentiste	Spécialiste des soins des dents		
Directeur	Qui dirige		
Docteur	Personne qui professe la médecine		
Ingénieur	Personne qui conduit des ouvrages ou des travaux publics.		
Juge	Magistrat investi par autorité publique		
Maçon	Ouvrier qui fait les ouvrages		
Manœuvre	Travailleur sous les ordres d'un ouvrier qualifié		

## ANNEXES

Mécanicien	Celui invente, construit des machines		
Menuisier	Personne qui travaille le bois		
Peintre	Artiste utilisant la peinture pour son art		
Plombier	Ouvrier qui travaille le plomb		
Policier	Gardien de sécurité employé dans la police.		
Pompier	Professionnel chargé d'éteindre les incendies.		
Enseignant	Celui qui est chargé d'enseigner aux autres.		
écrivain	Personne dont l'occupation consiste à écrire des ouvrages.		
Pilote	Personne qui conduit un avion.		
Joueur	Celui, celle qui joue ou qui a le goût de jouer		
Journaliste	Celui, celle qui fait qui rédige un journal.		
Boucher	Celui qui tue des bœufs, des moutons.		
Cuisinier	Celui qui prépare, qui cuit la nourriture.		
Pâtissier	Celui, celle qui fait de la pâtisserie.		
Cavalier	Celui, celle qui monte à cheval.		
Fermier	Agriculteur.		
Ecolier	Celui, celle qui étudie à l'école.		
Secrétaire	Personne de confiance qui détient les secrets de l'entreprise.		
Administrateur	Celui qui est chargé de quelque administration.		
Guichetier	Employé préposé à un guichet.		
Vétérinaire	Qui est relatif à la médecine des animaux		
Soudeur	Celui qui soude.		
Livreur	Celui, celle qui livre des marchandises.		

## ANNEXES

### La liste des métiers collectés

Kabyle	Français	Anglais	Arabe	Espagnole	Allemand
Juge	juge	secretary	kadhi	profesor	frau
Cheikh	prof	accountant	mo3alim	piloto	lehrer
a3essas	agent	Mason	Haris	abogado	arzt
Tbib	avocat	business man	Tabib	director	
Acoifeur	livreur	Teacher	Imam	policia	
Ataxillieur	médecin	Doctor	hadad		
Cheikh	soudeur	Smith	Chayekh		
Apostawi	enseignant	Cooker	mo3alima		
Apolice	menuisier	Jornalist	Halaqa		
Afarmasi	cordonnier	Nurse	laham		
Akheyat	cuisinier	president	benaa		
Abessakri	maçon	footballer	kahwaji		
Ccix	menuiserie	Pilot	ra3i		
Thakheyat	directeur	dressmaker	khayat		
Tahfaft	vétérinaire	policeman	khedar		
Tacixet	coiffeur	Lawyer	mohandis		
Asudur	pharmacien	Bakery	sahafi		
Amasute	coiffeuse	Cobbler	sekratir		
Aminuisier	femme de ménage	Engineer	modir		
Amekas	boulangerie	Judge	fekhar		
Ccix	pharmacie	Secretary	Halaq		
Axaraz	policer	writer	tabakh		
Axegad	dentiste	Painter	modarib		
Ameksa	professeur	Builder	la3IB		
Amasute	pâtissier	taxi driver	Tajir		
Acordonie	plombier	Welder	katib		
Aminwisri	pharmacie	Driver	tayar		
Akwizinyi	joueur	mechanic	iskafi		
Adentiste	pilote		chortiy		
Ajadarmi	couturier		mohasib		
acommerçant	écrivain		sani3		
Agenior	boulangerie		sakritira		
Aminuisier	charpentier		sahafi		
Amanovere	secrétaire		ostada		
Achifour	comptable				
Dentiste	Couturière				
Cheikh	Ecrivain				
Akharaz	Architecte				
Afekhar	Vendeur				
Ahedad	Pompier				

## ANNEXES

apharmacien	Journaliste				
Acoifeur	Couturière				
Ataxi	Coiffeuse				
Amaswath	Maitresse				
Apolice	administrateur				
Maswath	Cavalier				
Afelah	Coiffure				
Tahfaft	Fermier				
Tachikhets	Guichetier				
Taferemlit	chauffeur de taxi				
Patisseri					
Plombier					
pharmacie					
Amasiw					
Ajowor					
Asalmad					
Aboucheri					
Akhedar					
Aplataryi					
Apantryi					
Amyaru					
Amejay					
Axeyat					
cordonnier					
menuisier					
Ldentiste					
mécanicien					
Coutrière					
coiffeuse					
comptable					
Akoligé					
Atvive					
Tachikhetsnelikol					
e					
Amenay					
Lemodir					
aminuisri					

# ANNEXES

## Sens des mots en linguistique et dans le discours

### 1. Métier dans la région de la Kabylie (terme générique des métiers)

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Commerçant	Qui commerce	relationnel, opportunité riche, intelligent connais la gestion une personne sociale. économique homme d'affaire	coûteux pillage, voleur malin, rusé pingre vieux exorbitant, profiteur

Tableau-01-

#### 1.1 Métiers de la santé

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Pharmacien	Celui qui exerce la pharmacie	Suggère de bons médicaments. quelqu'un d'intelligent. toujours présent.	Qui pratique des prix élevés.
Dentiste	Spécialiste des soins des dents	accueillant, gentil propre, sérieux, sincère héros, soin offrir un beau sourire blanchit les dents	tricheur fait peur aux gens quelqu'un de strict douleur
Docteur	Personne qui professe la médecine	prudent sauveur, la vie riche responsable professionnel réservé	personne qui porte des lunettes personne qui n'est pas intelligent à l'école (ironie) superficiel, erreur médicale nerd (anglicisme) personne à la fois socialement handicapée et passionnée par des sujets liés à la science.

## ANNEXES

			glouton, exagère dans les visites
Vétérinaire	Qui est relatif à la médecine des animaux	Aime les animaux Compatissant aimable généreux, humain	sévère il fait des prix chers

Tableau-02-

Métier de justice et

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Juge	Magistrat investi par autorité publique	impartial, neutre juste, égalité attentif personne de prestige droit strict	personne qui juge des personnes qu'elles ne connaissent pas. dictatorial sans pitié injuste, quelqu'un de plus. il ne sert à rien corruption
Avocat	Expert en droit.	discret La justice sérieux Il défend les victimes quelqu'un qui aime aider les gens défense prudent	avocat des pauvres. quelqu'un qui bavard impatient il se mêle les affaires des autres. aide les gens coupable. corruption

Tableau-0

## ANNEXES

### Métier de formation

Mots	Sens dans le dictionnaire	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Enseignant	Celui qui est chargé d'enseigner aux autres.	Artiste Constructeur formule des générations riche patient	Egoïste Intolérant Incompréhensif il crie tout le temps il s'énerve rapidement
écrivain	Personne dont l'occupation consiste à écrire des ouvrages.	Créateur Esprit ouvert Inventeur Intelligent	Celui qui impose ses idées fantasme
Journaliste	Celui, celle qui fait qui rédige un journal.	Connaissance Source du savoir transmetteur de formation objectif	Menteur Pas fiable
Ecolier	Celui, celle qui étudie à l'école.	Aime étudier motivé, créatif ambitieux Intelligent	Irresponsable pauvre bavard il perturbe

Tableau-04-

### Métier de cuisine

Mots	Sens dans le dictionnaire	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Pâtissier	Celui, celle qui fait de la pâtisserie.	Artiste de décoration enthousiaste	Beaucoup de sucrerie Surpoids

## ANNEXES

Cuisinier	Celui qui prépare, qui cuit la nourriture.	Chef, organisé Professionnelle dans la dégustation talentueux	strict gaspilleur
Boucher	Celui qui tue des bœufs, des moutons.	Connaissance en viande bonne relation avec les clients	sans fois agressif froid

Tableau-05-

Métier sécurité et protection

Mots	Sens dans le dictionnaire	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Pompier	Professionnel chargé d'éteindre les incendies	Héros, courageux aime la nature sauveur combattent brave homme	retard Gaspillage de l'eau
Policier	Gardien de sécurité employé dans la police	sécurité gradué	malhonnête, méchant,harceleur indicateur, strict injustice

Tableau-06-

1.2 Métier de construction

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Maçon	Ouvrier qui fait les ouvrages	créatif bosseur Quelqu'un qui se débrouille aisément rapide simple	tête dur,lent épuisé, réclamé misère, souffrance il ne finit jamais son travail humiliation,menteur

## ANNEXES

			ne construit pas sa maison.
Peintre	Artiste utilisant la peinture pour son art	talentueux, créatif doué, fabuleux art et décor habile, ponctuel invention	non sérieux
Mancœuvre	Travailleur sous les ordres d'un ouvrier qualifié	Compétant, actif main d'aide créatif, soldat Courageux	Epuisé, fatigué négligence Une personne qui a besoin d'argent. Fainéant, déscolarisé Ne sert à rien Injustice, galère

Tableau-07-

### 1.3 Métier d'installation et réparation

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Mécanicien	Celui invente, construit des machines	Débrouillard, riche Patience, persistant Créatif, réparation, Reproduire, stable Connait tous les pièces des véhicules.	Sale, tricheur Fait trop de bruit Négligeant
Menuisier	Personne qui travaille le bois	Créatif, finition Artiste, décorateur Précis, bosseur	Tricheur Dérange les gens
Plombier	Ouvrier qui travaille le plomb	Sage, sérieux, Concentration Efficace Précision, dureté	Malin Empirer les choses au lieu de les réparer.
Soudeur	Celui qui soude.	Capable	Douleur

## ANNEXES

		Concentration Faire preuve de minutie Supporte le bruit Créatif, gentil Naïf, précis	Prix par hasards Bruit Sale
--	--	--	-----------------------------------

Tableau-08-

### 1.5 Métier d'esthétique

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le discours	
		Qualité	Défaut
Coiffeuse	Femme dont le métier est de couper les cheveux.	Esthétique Rend les gens beaux. Beauté Embelli les femmes. Aimable	Analphabète Malhonnête Bavarde Parle des gens. Elle s'intéresse en détail. Jalouse, arrogance

Tableau-09-

## ANNEXES

### Métier de navigation

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Chauffeur	Celui qui conduit une automobile.	Concentration Quelqu'un qui a l'esprit d'un leader. Doué dans son métier.	Tendu Exploité : tout le monde profite de ses services qui ne cesse de leurs offrir. Impulsion Encombrement Précipité, fatigue Nerveux, curieux Stressé, prestige
Pilote	Personne qui conduit un avion.	Rend le monde petit Vit dans le ciel Intelligent, génie Exemple d'un mari parfait chez les algériens Soucieux	Crache Le dernier vol de la vie La chute des avions
Livreur	Celui, celle qui livre des marchandises.	Capacité de gérer son temps, rapide Rigueur, ponctuel	Ne tient pas au délai Feignent Arrive en retard

Tableau-10-

## ANNEXES

### 1.7 Métier de l'administration et de d'organisation

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Directeur	Qui dirige	Aimable Responsabilité Sérieux Leader, patron Autoritaire, expert	Autoritaire Mal gérance Vaniteux, égoïste Il ne fait rien de spécial Dur , sévère Corrompu
Ingénieur	Personne qui conduit des ouvrages ou des travaux publics.	-ingénieur, assimilé -- intelligent La technologie Organisation Méthodique Dynamique, Ambitieux Guide à l'avenir	Gradué Travaux mal fait Personne qui calcule tout Tardé pour ces projets Occupé
Secrétaire	Personne de confiance qui détient les secrets de l'entreprise.	Présentable, belle Elégante, simple Gérante, Organisatrice Entrepreneur Planificateur	Egoïste, méchante Stressent, anxieuse Métier qui n'est pas honorable d'après notre société
Administrateur	Celui qui est chargé de quelque administration.	Compétant Dirigent Responsable	Hypocrite N'est pas gentil Bureaucrate Arrogant
Guichetier	Employé préposé à un guichet.	Gentil Sympathique Distributeur	Nerveux Pas fiable Manipulateur

## ANNEXES

		Rend des services	
--	--	-------------------	--

Tableau-11-

### 1.8 Métiers de sport

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Cavalier	Celui, celle qui monte à cheval.	Gentil, -classe Sentir le rythme de cheval Cultivé, riche Son Partner est cheval Tranchant	Arrogant Regros
Joueur	Celui, celle qui joue ou qui a le goût de jouer.	Esprit vif Musclé Plein forme Beau corps Esprit sportif Bon santé Riche	Blessant Fracture

Tableau-12-

### 1.9 Métiers de coudre

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Cordonnier	Personne qui fabrique et qui vend des chaussures.	Modeste Sait tout sur les chaussures, il répare les chaussures. Gentil, patient Ecologiste Relationnel Art traditionnel	

## ANNEXES

		Propre, le confort Complète les tâches.	
Couturière	Femme qui exécute travaux de couture.	Riche La mode Organisation Aide les mariées à choisir leurs robes. Artiste, naïve Produit que des beaux vêtements	Arrogante Inaptitude Fausse taille -fausse promesse Dure à faire comprendre Négligente Anarchique

Tableau- 13-

Métier de l'agriculture

Unité lexicale	Sens conventionnel	Sens dans le Discours	
		Qualité	Défaut
Fermier	Agriculteur.	Simple, modeste Aime cultiver la terre Bio, travailleur Vit à la campagne	N'est pas instruit Incompréhensif Sévère

Tableau-14-

# TABLE DES MATIÈRES

# TABLE DES MATIERES

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

<b>1. Présentation du sujet.....</b>	<b>01</b>
<b>2. Problématique.....</b>	<b>02</b>
<b>3. Hypothèses.....</b>	<b>03</b>
<b>4. Méthodologie.....</b>	<b>03</b>

### CHAPITRE 01 : cadre théorique

<b>Introduction.....</b>	<b>05</b>
<b>1- La définition d'un signe linguistique.....</b>	<b>06</b>
<b>2- La lexicologie.....</b>	<b>07</b>
1. Lexicologie/lexicographie.....	07
2. Lexicologie/morphologie .....	08
3. Lexicologie/sémantique.....	08
4. Lexicologie/syntaxe.....	08
<b>3- Lexique.....</b>	<b>09</b>
1. Lexique et vocabulaire .....	10
2. Lexique commun et lexique total .....	10
<b>4- La notion « mot ».....</b>	<b>11</b>
1. Les mots simples/les mots construits.....	12
<b>5- Procédés de formation du lexique.....</b>	<b>12</b>
1. La dérivation .....	13
1. La suffixation .....	13
1. La dénominatif .....	14
2. Déverbatif .....	14
3. Adjectival .....	14
4. Adverbial .....	14
5. Les suffixes nominaux .....	15
6. Les suffixes adjectivaux .....	16
7. Les suffixes verbaux .....	16
2. Les préfixes .....	16

3. La dérivation parasynthétique .....	17
4. La dérivation impropre ou conversion .....	17
5. La dérivation inverse ou régressive.....	17
2. La composition .....	18
<b>6- La vie et l'origine de l'emprunt.....</b>	<b>19</b>
1. L'emprunt.....	20
2. Les types de l'emprunt .....	20
1. Intégration phonologique et graphique .....	21
2. Intégration morphologique.....	21
3. Intégration sémantique .....	22
3. Xénisme .....	22
4. Le pérégrinisme.....	22
5. Le calque .....	23
6. La troncation .....	24
<b>7- La sémantique.....</b>	<b>25</b>
1. Le sens .....	25
1. Sens dénoté.....	26
2. Sens connoté.....	26
<b>8- Les relations d'équivalence et d'opposition.....</b>	<b>28</b>
1. La synonymie .....	28
2. L'antonymie .....	28
<b>9- La relation de hiérarchique (hyperonymie et hyponymie).....</b>	<b>29</b>
1. Hyperonymie .....	30
2. Hyponymie .....	30
<b>10- L'homonymie et la polysémie.....</b>	<b>30</b>
1. L'homonymie.....	30
2. Polysémie .....	31
<b>11- Contact des langues.....</b>	<b>31</b>
1. Le bilinguisme .....	32
1. Le bilinguisme coordonné.....	33
2. Le bilinguisme composé .....	33
3. Le bilinguisme précoce .....	33
4. Le bilinguisme tardif .....	33

5. Le bilinguisme simultané .....	33
6. Le bilinguisme successif .....	33
7. Le bilinguisme précaire.....	33
8. Le bilinguisme équilibré.....	33
9. Le bilinguisme additif .....	33
10. Le bilinguisme soustractif .....	33
2. La diglossie .....	34
3. Le plurilinguisme.....	34

## CHAPITRE 02 : cadre analytique

### Introduction

<b>1- Qu'est-ce qu'un métier ?.....</b>	<b>35</b>
1.1.Les types de métier.....	36
<b>2- Présentation du corpus.....</b>	<b>36</b>
<b>3- Méthodes d'analyse.....</b>	<b>37</b>
<b>4- Analyse quantitative.....</b>	<b>37</b>
<b>5- Analyse qualitative.....</b>	<b>38</b>
<b>6- Emprunts construits/emprunts non construits.....</b>	<b>39</b>
1. Changement grammatical.....	40
2. Changement phonétique et phonologique .....	40
1. Les mots construits selon le plan graphique .....	40
1. La marque du masculin « a » .....	41
2. La marque du féminin « t ».....	41
3. Les changements graphique des mots.....	41
2. Les mots construits selon le plan phonique .....	44
3. Le changement selon le plan morphologique .....	45
4. Le changement selon le plan sémantique .....	46
5. La composition.....	46
<b>7- Les emprunts aux autres langues.....</b>	<b>46</b>
1. Les emprunts tronqués.....	47
<b>8- Classement des langues selon la désignation des noms de métiers.....</b>	<b>48</b>
1. Fréquence des noms de métiers en langues français et kabyle.....	49
2. Les variations morphologique et sociolinguistique.....	50

<b>9- Relation de synonymie entre les noms de métiers .....</b>	<b>51</b>
<b>10- Les relations hiérarchiques des noms de métiers.....</b>	<b>52</b>
<b>11- L'étiquetage sémantique des noms de métiers.....</b>	<b>55</b>
<b>12- Sens des mots en linguistique et dans le discours.....</b>	<b>57</b>
<b>13- Sémantique(s) noms de métiers.....</b>	<b>59</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>62</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>64</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>66</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>82</b>

## Résumé

Notre mémoire a porté sur une recherche lexicologique et sémantique des noms de métiers en kabyle empruntés à la langue française. Le corpus d'étude a été recueilli auprès d'étudiants du Département de Français, Facultés des Lettres et des Langues de l'université de Bejaia. Le travail est divisé en deux parties distinctes. Dans la première partie, il est question des concepts théoriques ayant trait aux sciences du langage, plus particulièrement la lexicologie, sémantique et la sociolinguistique. La deuxième partie est consacrée à l'analyse des noms de métiers sur le plan phonologique, morphologique et sémantique. La notion « emprunt » a constitué un élément fondamental de notre recherche vu que nous avons exploré les données du point de vue de contact des langues. En effet, toutes les communautés linguistiques empruntent non seulement des biens matériels mais aussi des mots. Les noms de métiers de la langue kabyle sont généralement des emprunts à la langue française. L'intérêt que nous avons apporté à l'étude de ces unités lexicales étrangères provient de leur usage massif et fréquent en berbère. D'ailleurs, ces emprunts sont présents aussi bien dans la nomination des professions intellectuelle manuelles en Kabylie. Il faut également signaler que cette recherche a révélé que les métiers peuvent véhiculer des connotations qui débordent le sens dénoté. Les significations revêtent tantôt des sens mélioratifs, c'est-à-dire des qualités, tantôt des sens péjoratifs mettant en avant des défauts. Pour finir, il est utile d'indiquer aussi que l'ensemble des noms de métiers s'inscrivent dans des relations de hiérarchisation entre les fonctions en relation d'hyponymie et d'hyponymie.

**Mots clés :** métier, lexicologie, sémantique, linguistique, emprunt, sens dénoté, sens connoté, hiérarchisation, hyperonymie, homonymie.

أطروحتنا هي فقط لاستخدامها في بحث معجمي ودلالي لأسماء المهن في منطقة القبائل المستعارة من اللغة الفرنسية، والمخصصة لطلاب أقسام الآداب واللغات في جامعة بجاية. يمكننا تمييزه إلى جزأين. يتناول الجزء الأول الأسس النظرية اللغوية البحتة في التخصصات التالية (معجم، دلالات). أما الجزء الثاني فهو عبارة عن جزء تحليلي، حيث تمت دراسة أسماء المهن وفق الخطة الصوتية والصرفية والدلالية. إن فكرة "الاقتراض" هي أساساً موضوع بحثنا. لا يستعير كل مجتمع لغوي الأشياء فحسب، بل يستعير أيضاً الكلمات. أسماء المهن في لغة القبائل هي بشكل عام مستعارة من اللغة الفرنسية لاستخدامها وتكرارها. يظل القرض وسيلة لتسمية المهن سواء كانت فكرية أو يدوية في منطقة القبائل. في هذا البحث، يتم استخدامه لاكتشاف أن التجارة يمكن أن تنقل دلالات تتجاوز معناها المدلل. يمكن أن يكون عادلاً أيضاً بالمعنى التحسني الذي ينقل فيها لصفات كما هو الحال في المعنى التحقير الذي ينقل فيها لعيوب. في جميع المهن، نميز العلاقة الهرمية بين الوظائف فيما يتعلق بالأسماء المفرطة وفيما يتعلق بالأسماء.

**الكلمات المفتاحية:** المهنة، المعجم، الدلالات، اللسانيات، الاقتراض، المعنى المدلل، المعنى الضمني، التسلسل الهرمي، الأسماء المفرطة، التماثل.